



**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024
Article L2121-25 du CGCT**

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Vote
D 2024 03 01	Protection sociale complémentaire - Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 02	Tableau des effectifs avec créations de vacances de postes	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 03	Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 04	Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
D 2024 03 05	Extension du Pôle Santé 2 : demande de subvention au titre de la DSIL 2024	Approuvée avec 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
D 2024 03 06	CAF - Convention bipartite d'objectifs et de financement 2023	Approuvée à l'unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées : Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL – MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents : Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet : PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS

D 2024-03-01

Rapporteur : Jean-Marc AUBRET

VU l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4

et

L. 827-1 à L. 827-12 ;

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU la circulaire N°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique ;

VU l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

VU le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

VU l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

VU le schéma régional de coopération, mutualisation et spécialisation adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion des Pays de la Loire et signé le 26 septembre 2022 ;

VU l'avis du Comité Social Territorial du 16 février 2024.

Il est exposé au CONSEIL MUNICIPAL

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques. Le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 est venu en préciser les modalités.

L'accord collectif national signé le 11 juillet 2023 par l'ensemble des associations représentatives d'employeurs territoriaux et des organisations syndicales représentatives de la fonction publique territoriale vient renforcer les obligations des employeurs et les droits de leurs agents, en instituant notamment la généralisation de l'adhésion obligatoire des agents aux garanties Prévoyance dans le cadre de contrats collectifs conclus par l'employeur au plus tard le 1^{er} janvier 2025.

En premier lieu, le niveau des garanties offertes sera différent. Les contrats collectifs de Prévoyance à adhésion obligatoire devront en effet prévoir un niveau minimum de garantie couvrant tous les agents pour les risques Incapacité Temporaire de Travail et Invalidité à hauteur de 90% de la rémunération annuelle nette (TBI, NBI, RI).

En second lieu, c'est la participation des employeurs publics territoriaux qui change, avec une prise en charge, au minimum à hauteur de 50% des cotisations acquittées par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire prévu par l'accord collectif national du 11 juillet 2023.

L'enjeu financier n'est donc plus du tout le même pour les collectivités territoriales avec un élargissement de la base des bénéficiaires d'une part, et de la participation unitaire d'autre part.

Il est également à noter que le caractère obligatoire de l'adhésion impactera également le régime d'assujettissement social et fiscal de la participation versée par l'employeur et des prestations versées par les assureurs.

En troisième lieu, l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 et l'accord collectif national du 11 juillet 2023 renforcent également les obligations des employeurs publics territoriaux en matière de dialogue social, en instituant la mise en œuvre d'un comité paritaire de pilotage et de suivi pour chaque accord collectif conclu.

Les employeurs publics territoriaux doivent donc, à plus ou moins brève échéance, engager d'une part des négociations avec les organisations syndicales et, d'autre part, une procédure de mise en concurrence en conformité avec le code de la commande publique pour sélectionner le ou les organismes assureurs qui couvriront les garanties de prévoyance dans le cadre de contrats collectifs à adhésion obligatoire.

Les dispositions de cet accord collectif national doivent faire l'objet dans les mois à venir de transpositions législatives et réglementaires.

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 a également confirmé le rôle d'expertise des Centres de Gestion qui ont désormais l'obligation de conclure, pour le compte des collectivités territoriales et des établissements publics de leur ressort, des conventions de participation en matière de Santé et de Prévoyance.

Les enjeux sont multiples : santé au travail, attractivité du secteur public, équilibre financier, dialogue social. Le domaine expert qu'est celui de l'assurance des collectivités et de leurs établissements publics en accroît la complexité.

Afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux, les cinq centres de gestion des Pays de la Loire ont décidé de placer cette question au cœur du schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation et de construire ensemble un cadre de mise en œuvre collectif et sécurisé.

Au regard de ce contexte juridique et technique, compte tenu de la complexité et l'expertise imposées par ce type de dossier, après une analyse approfondie menée depuis le mois de juillet 2023, le Centre de gestion de Loire-Atlantique a décidé, avec les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, d'engager un marché régional afin d'être en mesure de proposer à l'ensemble des employeurs publics de la région une offre pointue et adaptée aux différentes problématiques rencontrées en matière de prévoyance, à compter du 1^{er} janvier 2025, puis en santé, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Dans cette perspective, le Centre de gestion de Loire-Atlantique et les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire se sont engagés dans une démarche experte et globale, qui offre aux collectivités territoriales et aux établissements publics de leur ressort un accompagnement de haut niveau sur tous les aspects juridiques, fiscaux, sociaux et financiers inhérents à la Protection Sociale Complémentaire.

Ainsi, le Centre de gestion de Loire-Atlantique et les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire piloteront l'ensemble du processus, tant pour ce qui concerne le dialogue social et l'animation de l'instance paritaire régionale, que la définition des garanties, la rédaction du cahier des charges, la conduite des négociations avec les assureurs, l'analyse des offres, la rédaction des projets d'accords collectifs, la mise en place de la gestion des prestations et le suivi et le pilotage des contrats dans le temps, au bénéfice des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux, ainsi que des agents assurés.

La mutualisation des risques sur un large périmètre permettra de renforcer l'attractivité auprès des organismes d'assurances, mais également de mieux piloter les risques, et par là-même de maîtriser les évolutions tarifaires dans le temps.

Enfin, le Centre de gestion de Loire-Atlantique et les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire sont parmi les tous premiers centres de gestion à initier cette démarche, ce qui constitue un gage de compétitivité pour les collectivités territoriales et établissements publics qui adhéreront à la consultation.

M. l'adjoint au Maire informe les membres de l'assemblée que le conseil d'administration du Centre de gestion de Loire-Atlantique, par délibération du 16 février 2024, à autoriser M. Le Maire à signer une convention constitutive de groupement de commandes avec les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire en vue de lancer pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics lui ayant donné mandat, une procédure de mise en concurrence en conformité avec le code de la commande publique pour conclure des conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Cette procédure permettra à tout agent d'un employeur public territorial ayant adhéré aux conventions de participation d'accéder à une offre de garanties d'assurance prévoyance mutualisées et attractives éligibles à la participation financière de son employeur, à effet du 1^{er} janvier 2025.

M. l'adjoint au Maire précise qu'afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il convient de donner mandat préalable au Centre de gestion de Loire-Atlantique afin de mener la mise en concurrence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- **DONNE** mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ;
- **INSCRIT** au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ



Le Maire

Jean CHARRIER





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **14 mars à 20 h 00**, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëticia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëticia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées : Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL – MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents : Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet : TABLEAU DES EFFECTIFS AVEC CRÉATIONS DE VACANCES DE POSTES

D 2024-03-02

Rapporteur : Jean-Marc AUBRET

VU le Code Général de la Fonction Publique notamment les articles L.313-1 et L. 332-8 2° ;

VU le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

VU les besoins du service relatifs à la création d'un emploi permanent à temps non complet chargé de coopération Convention Territoire Global (CTG) ;

Conformément à l'article L.313-1 du code de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou l'établissement :

il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion de Loire-Atlantique dont la collectivité dépend. Considérant les différentes créations, modifications et suppressions d'emploi nécessitées par les besoins des services et mouvement du personnel, l'Adjoint au Maire propose d'effectuer une mise à jour du tableau des effectifs telle que présentée.

CONSIDÉRANT

- ✓ Que cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, et en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans maximum, dans les conditions de l'article L. 332-8 2° du CGFP précité compte tenu des candidatures infructueuses ;
- ✓ Que ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée ;
- ✓ Que l'agent recruté par contrat devra justifier de l'expérience professionnelle adéquate ;
- ✓ Que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Animateur Territorial et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération RIFSEEP n°2022-10-07 ;
- ✓ Que Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement à l'issue d'une procédure de recrutement conclue dans les conditions définies par les dispositions des décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988 visant à garantir l'égal accès aux emplois publics.

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL :

- ✓ La création à compter du 16 mars 2024 au tableau des effectifs d'un emploi permanent de chargé de coopération Convention Territoire Global (CTG) correspondant au(x) grade(s) **d'Animateur Territorial** relevant de la catégorie B à temps non complet 21/35ème pour exercer les missions suivantes :
 - mise en œuvre, suivi, évaluation et coordination de la Convention Territoriale Globale (CTG) en lien avec la CAF, les associations, les différents partenaires et la population et selon le Projet éducatif de territoire (PEDT).
- ✓ La création à compter du 16 mars 2024 au tableau des effectifs d'un emploi non permanent dont le temps sera annualisé, au grade **d'Adjoint d'Animation Territoriale** en catégorie C - temps non complet 22/35ème pour remplacer un agent pour exercer la mission :
 - d'encadrement du jeunes publics sur les temps périscolaires.

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 – Tableau des effectifs au 16 mars 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** les effectifs du personnel communal de la façon suivante à compter du 16 mars 2024 ;
- **INSCRIT** au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ



Le Maire

Jean CHARRIER



TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE SAINT MARS DE COUTAIS AU 15/03/2024

GRADE	Catégorie	Durée hebdo de travail	POSTE				
			Type de poste	Statut	Pourvu/ Vacant	Quotité de travail	ETP
Filière Administrative							
Attaché Territorial Principal	A	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00
Rédacteur Territorial	B	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	100%	1,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	100%	1,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	100%	1,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	35	Permanent	Titulaire	vacant	100%	1,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	22	permanent	Titulaire	Pourvu	63%	0,63
<i>sous-total</i>							5,63
Filière Technique							
Agent de maitrise	C	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	C	35	Permanent	Titulaire	Vacant	100%	1,00
Adjoint Technique Territorial	C	35	Permanent	contractuel	Pourvu	100%	1,00
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	C	28.50	Permanent	Titulaire	Vacant	81%	0,81
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	C	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	80%	0,80
Adjoint Technique Territorial	C	32	Permanent	Stagiaire	Pourvu	91%	1,80
Adjoint Technique Territorial	C	31,5	non permanent	contractuel	Pourvu	90%	0,90
<i>sous-total</i>							7,31
Filière Sociale							
ATSEM Principal 2ème classe	C	29,45	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,84
ATSEM Principal 2ème classe	C	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,80
ATSEM Principal 2ème classe	C	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,80
ATSEM Principal 1ère classe	C	29,45	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,84
ATSEM Principal 1ère classe	C	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,80
ATSEM Principal 1ère classe	C	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,80
ATSEM Principal 2ème classe	C	26	Permanent	Titulaire	Vacant	Annualisé	0,74
<i>sous-total</i>							5,62

Filière Animation							
Animateur	B	21	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	0,60
Animateur	B	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00
Adjoint d'Animation Territorial	C	35	Permanent	Titulaire	non pourvu	100%	1,00
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	C	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	1,00
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	C	35	Permanent	stagiaire	Pourvu	Annualisé	1,00
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	C	26	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,74
Adjoint d'Animation Territorial	C	35	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	1,00
Adjoint d'Animation Territorial	C	26	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,74
Adjoint d'Animation Territorial	C	26	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,74
Adjoint d'Animation Territorial	C	10	Permanent	Titulaire	Pourvu	Annualisé	0,29
Adjoint d'Animation Territorial	C	16,5	Permanent	Stagiaire	Pourvu	Annualisé	0,47
Adjoint d'Animation Territorial	C	26	Permanent	Stagiaire	Pourvu	Annualisé	0,74
Adjoint d'Animation Territorial	C	26	Permanent	Stagiaire	Pourvu	Annualisé	0,74
Adjoint d'Animation Territorial	C	22,5	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualisé	0,64
Adjoint d'Animation Territorial	C	22,5	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualisé	0,64
Adjoint d'Animation Territorial	C	22,5	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualisé	0,64
Adjoint d'Animation Territorial	C	22	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualisé	0,63
Adjoint d'Animation Territorial	C	1,75	Non permanent	Contractuel	Pourvu	Annualisé	0,05
<i>sous-total</i>							12,68
Filière culturelle							
Adjoint Territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	28	Permanent	Titulaire	Pourvu	80%	0,80
<i>sous-total</i>							0,80
<i>total général</i>							32,04



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

L'an **deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00**, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtizia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtizia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées : Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL – MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents : Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023

D 2024-03-03

Rapporteur : Jean-Marc AUBRET

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2121-31, relatif à l'adoption du Compte de Gestion ;

VU la délibération n° D 2023-04-03 Budget Principal – adoption du Budget Primitif 2023 ;

VU la délibération n° D 2023-04-04 Budget Annexe Assainissement – adoption du Budget 2023 ;

VU la délibération n° D 2023-04-05 Budget Commerce de proximité – adoption du Budget 2023 ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable ;

VU l'avis de la commission Finances et Ressources Humaines du 07 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT que le compte de gestion du budget principal et celui des budgets annexes (Assainissement et Commerce de Proximité) a été présenté par le Comptable public au titre de l'exercice 2023.

CONSIDÉRANT que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDÉRANT que ces opérations ont été régulières pour le budget principal et chaque budget annexe :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 – comptes de gestion des budgets 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCLARE** que le compte de gestion du budget principal et celui des budgets annexes (Assainissement et Commerce de Proximité), dressés pour l'exercice 2023 par le Comptable public pour les opérations comptables de dépenses et de recettes de cet exercice, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ



Le Maire

Jean CHARRIER



SAINT-MARS-DE-COUTAIS BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme MENJOU NADINE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 22/02/2024

Population 2644
Nomenclature M57
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	30
1 Balance des comptes	Etat III-1 31
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 56
4EME PARTIE : Page des signatures	57

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF NET⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	8 539,00
Subventions d'investissement versées	92,96	Neutralisations et régularisations	-179,40
Autres immobilisations incorporelles	245,06	Réserves	9 015,89
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	134,70
Terrains	1 019,98	Résultat de l'exercice	377,40
Constructions	6 885,08	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	1 335,55
Réseaux et installations de voirie	5 023,45	TOTAL FONDS PROPRES (I)	19 223,13
Réseaux divers	260,11	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	127,23	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	883,32	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	4 011,76	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 502,33
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 446,70	Dettes financières et autres emprunts	0,27
Immobilisations financières (nettes)	55,03	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 502,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	20 050,68	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54,96
Stocks		Autres dettes non financières	439,77
Créances	101,01	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	494,73
Trésorerie	1 068,76	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 169,77	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 997,32
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	21 220,45	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	21 220,45

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		100 407,30	7 444,55	92 962,75	81 984,38
Autres immobilisations incorporelles		245 063,08		245 063,08	201 942,26
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		1 019 975,47		1 019 975,47	1 018 119,85
Constructions		6 885 075,78		6 885 075,78	6 909 171,69
Réseaux et installations de voirie		5 023 452,56		5 023 452,56	5 023 452,56
Réseaux divers		260 110,75		260 110,75	260 110,75
Installations techniques, agencements et matériel		127 227,10		127 227,10	93 047,74
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		883 318,18		883 318,18	850 871,94
Immobilisations corporelles en cours		4 011 764,36		4 011 764,36	3 858 782,95
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		1 446 696,41		1 446 696,41	1 446 696,41
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		55 033,77		55 033,77	55 033,77
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		20 058 124,76	7 444,55	20 050 680,21	19 799 214,30

BILAN (en Euros)

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		14 974,05		14 974,05	
Créances sur les redevables et comptes rattachés		49 754,45	1 139,91	48 614,54	38 664,16
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		30 284,69		30 284,69	29 204,38
Créances sur les autres débiteurs		7 140,37		7 140,37	1 190,91
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		102 153,56	1 139,91	101 013,65	69 059,45
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		1 068 760,90		1 068 760,90	353 702,97
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 068 760,90		1 068 760,90	353 702,97
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					658,45
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		21 229 039,22	8 584,46	21 220 454,76	20 222 635,17

BILAN (en Euros)

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		990 124,17	990 124,17
Fonds globalisés		3 199 983,71	2 903 845,55
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		4 348 890,29	3 837 789,47
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-179 404,10	-188 445,88
RÉSERVES		9 015 889,33	8 690 889,33
REPORT A NOUVEAU		134 703,90	67 010,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		377 396,79	392 693,01
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		1 335 545,78	1 335 545,78
TOTAL FONDS PROPRES (I)		19 223 129,87	18 029 452,32

BILAN (en Euros)

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 502 328,50	1 667 583,94
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		266,79	266,79
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 502 595,29	1 667 850,73
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		54 956,32	103 914,81
Dettes fiscales et sociales		354,37	477,08
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		437 650,64	407 680,37
Autres dettes non financières		1 768,27	12 227,42
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		494 729,60	524 299,68
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 997 324,89	2 192 150,41
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			1 032,44
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		21 220 454,76	20 222 635,17

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	791,04	
Participations	136,78	
Compensations, autres attributions et autres participations	24,91	
Dons et legs		
Impôts et taxes	905,76	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	246,88	
Produits des cessions d'actifs	80,81	
Autres produits de gestion	114,56	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	2 300,74	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	668,37	
Charges de personnel	811,00	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	88,63	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	20,54	
Impôts et taxes	28,18	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,92	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	71,77	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	9,04	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1 698,45	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	135,92	
Autres charges	48,71	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	184,63	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	417,65	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	40,25	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-40,25	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	377,40	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		791 041,58		
Participations		136 776,83		
Compensations, autres attributions et autres participations		24 914,23		
Dons et legs				
Impôts et taxes		905 756,90		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		246 880,15		
Produits des cessions d'actifs		80 811,70		
Autres produits de gestion		114 555,04		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		2 300 736,43		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		668 366,08		
Charges de personnel		811 004,05		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		589 315,53		
Dont charges sociales		221 688,52		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		88 631,90		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		20 539,78		
Impôts et taxes		28 181,49		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		915,55		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		71 769,92		
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		9 041,78		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 698 450,55		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		135 922,99		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		128 166,84		
Dont collectivités territoriales		4 756,15		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics		3 000,00		
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		48 711,56		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		184 634,55		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		417 651,33		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		40 254,54		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		40 254,54		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-40 254,54		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		377 396,79		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 436 980,40	2 325 153,60	3 762 134,00
Titres de recette émis (b)	1 219 712,23	2 427 739,38	3 647 451,61
Réductions de titres (c)		82 343,06	82 343,06
Recettes nettes (d = b - c)	1 219 712,23	2 345 396,32	3 565 108,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 436 980,40	2 325 153,60	3 762 134,00
Mandats émis (f)	495 152,82	1 981 555,32	2 476 708,14
Annulations de mandats (g)		13 555,79	13 555,79
Dépenses nettes (h = f - g)	495 152,82	1 967 999,53	2 463 152,35
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	724 559,41	377 396,79	1 101 956,20
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-561 615,15		724 559,41		162 944,26
Fonctionnement	459 703,90	325 000,00	377 396,79		512 100,69
TOTAL I	-101 911,25	325 000,00	1 101 956,20		675 044,95
II - Budgets des services à caractère administratif					
71300-CCAS ST MARS DE COUTAIS					
Investissement					
Fonctionnement	8 412,55		-471,36		7 941,19
Sous-Total	8 412,55		-471,36		7 941,19
71600-COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS					
Investissement	2 683,93		323,08		3 007,01
Fonctionnement	18 343,45	7 000,00	4 920,08		16 263,53
Sous-Total	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54
TOTAL II	29 439,93	7 000,00	4 771,80		27 211,73
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
25100-ASST SAINT-MARS-DE- COUTAIS					
Investissement	148 625,06		61 784,41		210 409,47
Fonctionnement	270 419,11	100 000,00	61 988,48		232 407,59
Sous-Total	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL III	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL I + II + III	346 572,85	432 000,00	1 230 500,89		1 145 073,74

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	11 500,00		11 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	166 500,00		166 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	132 954,30		132 954,30
204	Subventions d'équipement versées	44 736,92		44 736,92
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	302 480,46		302 480,46
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	217 193,57		217 193,57
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	875 365,25		875 365,25
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	875 365,25		875 365,25
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	561 615,15		561 615,15
TOTAL GENERAL		1 436 980,40		1 436 980,40

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	11 500,00	5 746,00		5 746,00	5 754,00
16	166 500,00	165 255,44		165 255,44	1 244,56
20	132 954,30	43 120,82		43 120,82	89 833,48
204	44 736,92	11 893,92		11 893,92	32 843,00
21	302 480,46	115 699,23		115 699,23	186 781,23
23	217 193,57	153 437,41		153 437,41	63 756,16
SOUS-TOTAL	875 365,25	495 152,82		495 152,82	380 212,43
TOTAL	875 365,25	495 152,82		495 152,82	380 212,43
001	561 615,15				561 615,15
TOTAL GENERAL	1 436 980,40	495 152,82		495 152,82	941 827,58

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	615 000,00		615 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	531 173,50		531 173,50
024	Produits de cessions (recettes)	86 000,00	-80 811,70	5 188,30
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 232 173,50	-80 811,70	1 151 361,80
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 232 173,50	-80 811,70	1 151 361,80
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	203 891,35		203 891,35
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	915,55	80 811,70	81 727,25
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	204 806,90	80 811,70	285 618,60
TOTAL GENERAL		1 436 980,40		1 436 980,40

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	615 000,00	626 884,16		626 884,16	-11 884,16
13	531 173,50	511 100,82		511 100,82	20 072,68
024	5 188,30				5 188,30
SOUS-TOTAL	1 151 361,80	1 137 984,98		1 137 984,98	13 376,82
TOTAL	1 151 361,80	1 137 984,98		1 137 984,98	13 376,82
021	203 891,35				203 891,35
040	81 727,25	81 727,25		81 727,25	
TOTAL	285 618,60	81 727,25		81 727,25	203 891,35
TOTAL GENERAL	1 436 980,40	1 219 712,23		1 219 712,23	217 268,17

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	750 500,00	13 409,00	763 909,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	860 400,00	10 000,00	870 400,00
014	Atténuations de produits	39 326,00	900,00	40 226,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	323 500,00		323 500,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	38 500,00	2 000,00	40 500,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00	500,00	1 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 012 726,00	26 809,00	2 039 535,00
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	203 891,35		203 891,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	915,55	80 811,70	81 727,25
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	204 806,90	80 811,70	285 618,60
TOTAL GENERAL		2 217 532,90	107 620,70	2 325 153,60

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	763 909,00	659 418,85	9 146,75	650 272,10	113 636,90
012	870 400,00	863 013,41	60,00	862 953,41	7 446,59
014	40 226,00	39 588,00	602,00	38 986,00	1 240,00
65	323 500,00	296 793,11	3 747,04	293 046,07	30 453,93
66	40 500,00	40 254,54		40 254,54	245,46
67	1 000,00	760,16		760,16	239,84
TOTAL	2 039 535,00	1 899 828,07	13 555,79	1 886 272,28	153 262,72
023	203 891,35				203 891,35
042	81 727,25	81 727,25		81 727,25	
TOTAL	285 618,60	81 727,25		81 727,25	203 891,35
TOTAL GENERAL	2 325 153,60	1 981 555,32	13 555,79	1 967 999,53	357 154,07

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	8 000,00		8 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	193 500,00		193 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	227 000,00		227 000,00
731	Fiscalité locale	660 750,00		660 750,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	886 979,00	26 809,00	913 788,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	106 600,00		106 600,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES		80 811,70	80 811,70
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 082 829,00	107 620,70	2 190 449,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	134 703,90		134 703,90
TOTAL GENERAL		2 217 532,90	107 620,70	2 325 153,60

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	8 000,00	5 673,89		5 673,89	2 326,11
70	193 500,00	293 869,87	46 989,72	246 880,15	-53 380,15
73	227 000,00	278 338,63	34 643,23	243 695,40	-16 695,40
731	660 750,00	701 692,50	645,00	701 047,50	-40 297,50
74	913 788,00	952 732,64		952 732,64	-38 944,64
75	106 600,00	114 303,15	65,11	114 238,04	-7 638,04
77	80 811,70	81 128,70		81 128,70	-317,00
TOTAL	2 190 449,70	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32	-154 946,62
002	134 703,90				134 703,90
TOTAL GENERAL	2 325 153,60	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32	-20 242,72

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
10226	Taxe d'aménagement	5 746,00		5 746,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	5 746,00		5 746,00
1641	Emprunts en euros	165 255,44		165 255,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	165 255,44		165 255,44
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	1 044,00		1 044,00
2031	Frais d'études	39 943,48		39 943,48
2033	Frais d'insertion	2 133,34		2 133,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 120,82		43 120,82
204182	Bâtiments et installations	11 893,92		11 893,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	11 893,92		11 893,92
2111	Terrains nus	3 089,32		3 089,32
21316	Équipements du cimetière	31 930,50		31 930,50
21318	Autres bâtiments publics	8 678,82		8 678,82
21328	Autres bâtiments privés	5 374,99		5 374,99
215731	Matériel roulant	15 900,00		15 900,00
215741	Installations, matériel et outillage des cantines scolaires	18 279,36		18 279,36
21838	Autre matériel informatique	5 595,44		5 595,44
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	7 653,46		7 653,46
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 008,29		4 008,29
2188	Autres	15 189,05		15 189,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 699,23		115 699,23
2315	Installations, matériel et outillage techniques	153 437,41		153 437,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	153 437,41		153 437,41
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	495 152,82		495 152,82
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	495 152,82		495 152,82
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	495 152,82		495 152,82

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	261 642,26		261 642,26
10226	Taxe d'aménagement	40 241,90		40 241,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 000,00		325 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	626 884,16		626 884,16
1321	État et établissements nationaux	9 153,32		9 153,32
1322	Régions	132 022,00		132 022,00
1323	Départements	298 902,00		298 902,00
13461	Dotations d'équipement des territoires ruraux	71 023,50		71 023,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	511 100,82		511 100,82
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 137 984,98		1 137 984,98
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 137 984,98		1 137 984,98
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	9 041,78		9 041,78
2111	Terrains nus	1 233,70		1 233,70
21328	Autres bâtiments privés	70 536,22		70 536,22
28041582	Bâtiments et installations	532,68		532,68
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	183,71		183,71
2804182	Bâtiments et installations	199,16		199,16
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 727,25		81 727,25
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	81 727,25		81 727,25
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 219 712,23		1 219 712,23

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	166 575,88		166 575,88
60611	Eau et assainissement	7 839,21		7 839,21
60612	Énergie - Électricité	65 885,20	636,77	65 248,43
60621	Combustibles	35 191,93		35 191,93
60622	Carburants	202,68		202,68
60623	Alimentation	3 420,12		3 420,12
60631	Fournitures d'entretien	7 401,57		7 401,57
60632	Fournitures de petit équipement	4 140,58		4 140,58
60633	Fournitures de voirie	16 688,17		16 688,17
60636	Habillement et Vêtements de travail	1 314,56		1 314,56
6064	Fournitures administratives	4 592,97		4 592,97
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	7 327,59		7 327,59
6067	Fournitures scolaires	12 924,44	40,00	12 884,44
6068	Autres matières et fournitures.	30 033,39	12,58	30 020,81
611	Contrats de prestations de services	8 166,10	1 144,80	7 021,30
61351	Matériel roulant	1 012,40		1 012,40
61358	Autres	4 972,78		4 972,78
614	Charges locatives et de copropriété	1 051,65		1 051,65
61521	Terrains	1 740,00		1 740,00
615221	Bâtiments publics	38 340,79		38 340,79
615228	Autres bâtiments	20 316,87		20 316,87
615231	Voiries	4 801,20		4 801,20
615232	Réseaux	4 160,94		4 160,94
61551	Matériel roulant	257,06		257,06
61558	Autres biens mobiliers	222,16		222,16
6156	Maintenance	22 226,84	1 560,00	20 666,84
6161	Multirisques	9 918,83		9 918,83
6168	Autres	36 168,74		36 168,74
617	Études et recherches	37 740,00		37 740,00
6182	Documentation générale et technique	3 340,65		3 340,65
6184	Versements à des organismes de formation	6 557,00		6 557,00
6188	Autres frais divers	4 691,80		4 691,80
62268	Autres honoraires, conseils...	3 770,11		3 770,11
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 800,00		1 800,00
6228	Divers	1 906,00		1 906,00
6231	Annonces et insertions	1 404,00		1 404,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6232	Fêtes et cérémonies	15 069,94		15 069,94
6236	Catalogues et imprimés et publications	18 942,00		18 942,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	1 253,60		1 253,60
6247	Transports collectifs du personnel	1 437,00		1 437,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 224,96		1 224,96
6261	Frais d'affranchissement	3 877,29		3 877,29
6262	Frais de télécommunications	9 252,67	820,60	8 432,07
627	Services bancaires et assimilés.	60,64		60,64
6281	Concours divers (cotisations...)	14 434,37	4 932,00	9 502,37
62876	Au GFP de rattachement	1 220,63		1 220,63
6288	Autres	1 556,45		1 556,45
63512	Taxes foncières	11 692,00		11 692,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	299,76		299,76
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	993,33		993,33
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	659 418,85	9 146,75	650 272,10
6218	Autre personnel extérieur	31 079,07		31 079,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	518,42		518,42
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	13 089,25		13 089,25
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 588,73		1 588,73
64111	Rémunération principale	323 203,95	60,00	323 143,95
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	4 659,10		4 659,10
64113	NBI	1 759,08		1 759,08
64118	Autres indemnités.	98 917,95		98 917,95
64131	Rémunérations	132 609,88		132 609,88
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1 412,41		1 412,41
64138	Primes et autres indemnités	24 360,15		24 360,15
6415	Congés payés	25,90		25,90
64168	Autres emplois aidés	7 746,63		7 746,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 535,10		109 535,10
6453	Cotisations aux caisses de retraite	98 045,50		98 045,50
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 694,57		6 694,57
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	7 632,72		7 632,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	135,00		135,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	863 013,41	60,00	862 953,41
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	1 262,00	602,00	660,00
739221	FNGIR	38 326,00		38 326,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	39 588,00	602,00	38 986,00
65311	Indemnités de fonction	78 149,56		78 149,56
65313	Cotisations de retraite	4 139,29		4 139,29
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 249,78		6 249,78
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	93,27		93,27
6542	Créances éteintes	398,98		398,98
6558	Autres contributions obligatoires	48 711,56		48 711,56
657341	Communes membres du GFP	3 986,22		3 986,22
657348	Autres communes	769,93		769,93
657362	CCAS	3 000,00		3 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	128 166,84		128 166,84
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	23 125,57	3 747,04	19 378,53
65888	Autres	2,11		2,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	296 793,11	3 747,04	293 046,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 591,19		37 591,19
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	2 663,35		2 663,35
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	40 254,54		40 254,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	760,16		760,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	760,16		760,16
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 899 828,07	13 555,79	1 886 272,28
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	71 769,92		71 769,92
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	9 041,78		9 041,78
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	915,55		915,55
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 727,25		81 727,25
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	81 727,25		81 727,25
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 981 555,32	13 555,79	1 967 999,53

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 319,52		5 319,52
6479	Remboursements sur autres charges sociales	354,37		354,37
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	5 673,89		5 673,89
7018	Autres ventes de produits finis	5 392,00		5 392,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	6 422,00		6 422,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	20 899,80		20 899,80
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	196 783,25		196 783,25
7078	Autres marchandises	46 989,72	46 989,72	
70871	par la collectivité de rattachement	14 974,05		14 974,05
70878	par des tiers	1 885,05		1 885,05
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	524,00		524,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	293 869,87	46 989,72	246 880,15
73211	Attribution de compensation	57 613,40		57 613,40
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	39 620,00		39 620,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants	159 670,00	13 208,00	146 462,00
732251	Attribution au titre du fonds national de péréquation des D.M.T.O. perçus par les départements	21 435,23	21 435,23	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	278 338,63	34 643,23	243 695,40
73111	Impôts directs locaux	699 588,00		699 588,00
73118	Autres contributions directes	866,00		866,00
73154	Droits de place	647,50	84,00	563,50
7318	Autres	591,00	561,00	30,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Fiscalité locale	701 692,50	645,00	701 047,50
74111	Dotations forfaitaire des communes	274 659,00		274 659,00
741121	Dotations de solidarité rurale (DSR) des communes	426 809,00		426 809,00
741127	Dotations nationale de péréquation (DNP) des communes	82 454,00		82 454,00
742	Dotations aux élus locaux	333,00		333,00
744	FCTVA	6 786,58		6 786,58
74718	Autres	1 791,72		1 791,72
7473	Départements	600,00		600,00
7478142	Part prévention	500,00		500,00
7478222	Caisses d'allocations familiales	2 495,27		2 495,27
747888	Autres	131 389,84		131 389,84
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	3 479,00		3 479,00
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	21 435,23		21 435,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	952 732,64		952 732,64
752	Revenus des immeubles	37 332,85		37 332,85

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	1 593,91		1 593,91
75888	Autres	75 376,39	65,11	75 311,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	114 303,15	65,11	114 238,04
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	317,00		317,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	80 811,70		80 811,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	81 128,70		81 128,70
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 427 739,38	82 343,06	2 345 396,32

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		980 362,89						980 362,89		980 362,89
10222	F.C.T.V.A.		2 114 038,06				261 642,26		2 375 680,32		2 375 680,32
10226	Taxe d'aménagement		282 226,30			5 746,00	40 241,90	5 746,00	322 468,20		316 722,20
10228	Autres fonds d'investissement		507 581,19						507 581,19		507 581,19
1022	Sous Total compte 1022		2 903 845,55			5 746,00	301 884,16	5 746,00	3 205 729,71		3 199 983,71
10251	Dons et legs en capital		9 761,28						9 761,28		9 761,28
1025	Sous Total compte 1025		9 761,28						9 761,28		9 761,28
102	Sous Total compte 102		3 893 969,72			5 746,00	301 884,16	5 746,00	4 195 853,88		4 190 107,88
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		8 690 889,33				325 000,00		9 015 889,33		9 015 889,33
106	Sous Total compte 106		8 690 889,33				325 000,00		9 015 889,33		9 015 889,33
10	Sous Total compte 10		12 584 859,05			5 746,00	626 884,16	5 746,00	13 211 743,21		13 205 997,21
110	Report à nouveau (solde créditeur)		67 010,89	325 000,00	392 693,01			325 000,00	459 703,90		134 703,90
11	Sous Total compte 11		67 010,89	325 000,00	392 693,01			325 000,00	459 703,90		134 703,90
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		392 693,01	392 693,01				392 693,01	392 693,01		0,00
12	Sous Total compte 12		392 693,01	392 693,01				392 693,01	392 693,01		0,00
1321	État et établissements nationaux		322 522,71				9 153,32		331 676,03		331 676,03
1322	Régions		97 668,00				132 022,00		229 690,00		229 690,00
1323	Départements		1 965 488,05				298 902,00		2 264 390,05		2 264 390,05
13251	GFP de rattachement		62 812,56						62 812,56		62 812,56

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1325	Sous Total compte 1325		62 812,56						62 812,56		62 812,56
1328	Autres		142 376,66						142 376,66		142 376,66
132	Sous Total compte 132		2 590 867,98			440 077,32			3 030 945,30		3 030 945,30
1345	Amendes de radars automatiques et amende		52 615,73						52 615,73		52 615,73
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		455 805,78			71 023,50			526 829,28		526 829,28
1346	Sous Total compte 1346		455 805,78			71 023,50			526 829,28		526 829,28
1348	Autres		737 699,28						737 699,28		737 699,28
134	Sous Total compte 134		1 246 120,79			71 023,50			1 317 144,29		1 317 144,29
1388	Autres		800,70						800,70		800,70
138	Sous Total compte 138		800,70						800,70		800,70
13	Sous Total compte 13		3 837 789,47			511 100,82			4 348 890,29		4 348 890,29
1641	Emprunts en euros		1 667 583,94			165 255,44		165 255,44	1 667 583,94		1 502 328,50
164	Sous Total compte 164		1 667 583,94			165 255,44		165 255,44	1 667 583,94		1 502 328,50
165	Dépôts et cautionnements reçus		266,79						266,79		266,79
16	Sous Total compte 16		1 667 850,73			165 255,44		165 255,44	1 667 850,73		1 502 595,29
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	111 150,63						111 150,63		111 150,63	
18	Sous Total compte 18	111 150,63						111 150,63		111 150,63	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	32 553,21				9 041,78		32 553,21	9 041,78	23 511,43	
193	Autres neutralisations	155 892,67						155 892,67		155 892,67	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	et régularisation										



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
19	Sous Total compte 19	188 445,88					9 041,78	188 445,88	9 041,78	179 404,10	
	Total classe 1	299 596,51	18 550 203,15	717 693,01	392 693,01	171 001,44	1 147 026,76	1 188 290,96	20 089 922,92	290 554,73	19 192 186,69
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	67 473,46				1 044,00		68 517,46		68 517,46	
2031	Frais d'études	29 929,75				39 943,48		69 873,23		69 873,23	
2033	Frais d'insertion	12 989,75				2 133,34		15 123,09		15 123,09	
203	Sous Total compte 203	42 919,50				42 076,82		84 996,32		84 996,32	
2041582	Bâtiments et installations	6 392,19						6 392,19		6 392,19	
204158	Sous Total compte 204158	6 392,19						6 392,19		6 392,19	
20415	Sous Total compte 20415	6 392,19						6 392,19		6 392,19	
204181	Biens mobiliers, matériel et études	3 609,94						3 609,94		3 609,94	
204182	Bâtiments et installations	78 511,25				11 893,92		90 405,17		90 405,17	
20418	Sous Total compte 20418	82 121,19				11 893,92		94 015,11		94 015,11	
2041	Sous Total compte 2041	88 513,38				11 893,92		100 407,30		100 407,30	
204	Sous Total compte 204	88 513,38				11 893,92		100 407,30		100 407,30	
2051	Concessions et droits similaires	91 549,30						91 549,30		91 549,30	
205	Sous Total compte 205	91 549,30						91 549,30		91 549,30	
20	Sous Total compte 20	290 455,64				55 014,74		345 470,38		345 470,38	
2111	Terrains nus	451 556,52				3 089,32	1 233,70	454 645,84	1 233,70	453 412,14	
2112	Terrains de voirie	18 924,59						18 924,59		18 924,59	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2113	Terrains aménagés autres que voirie	62 970,77						62 970,77		62 970,77	
2115	Terrains bâtis	306 270,75						306 270,75		306 270,75	
2116	Cimetière	45 200,25						45 200,25		45 200,25	
2118	Autres terrains	35 406,52						35 406,52		35 406,52	
211	Sous Total compte 211	920 329,40				3 089,32	1 233,70	923 418,72	1 233,70	922 185,02	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 869,31						15 869,31		15 869,31	
2128	Autres agencements et aménagements	81 921,14						81 921,14		81 921,14	
212	Sous Total compte 212	97 790,45						97 790,45		97 790,45	
21311	Bâtiments administratifs	748 471,68		456,00				748 927,68		748 927,68	
21312	Bâtiments scolaires	3 124 480,83						3 124 480,83		3 124 480,83	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 629 713,55						1 629 713,55		1 629 713,55	
21316	Équipements du cimetière	82 268,04				31 930,50		114 198,54		114 198,54	
21318	Autres bâtiments publics	506 450,75				8 678,82		515 129,57		515 129,57	
2131	Sous Total compte 2131	6 091 384,85		456,00		40 609,32		6 132 450,17		6 132 450,17	
21321	Immeubles de rapport	117 694,55						117 694,55		117 694,55	
21328	Autres bâtiments privés	506 865,89				5 374,99	70 536,22	512 240,88	70 536,22	441 704,66	
2132	Sous Total compte 2132	624 560,44				5 374,99	70 536,22	629 935,43	70 536,22	559 399,21	
21351	Bâtiments publics	14 151,60						14 151,60		14 151,60	
2135	Sous Total compte 2135	14 151,60						14 151,60		14 151,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2138	Autres constructions	179 074,80						179 074,80		179 074,80	
213	Sous Total compte 213	6 909 171,69		456,00		45 984,31	70 536,22	6 955 612,00	70 536,22	6 885 075,78	
2151	Réseaux de voirie	3 834 254,84						3 834 254,84		3 834 254,84	
2152	Installations de voirie	1 189 197,72						1 189 197,72		1 189 197,72	
21533	Réseaux câblés	5 531,98						5 531,98		5 531,98	
21534	Réseaux d'électrification	227 625,85						227 625,85		227 625,85	
21538	Autres réseaux	26 952,92						26 952,92		26 952,92	
2153	Sous Total compte 2153	260 110,75						260 110,75		260 110,75	
21561	Matériel roulant	6 000,00						6 000,00		6 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	6 899,12						6 899,12		6 899,12	
2156	Sous Total compte 2156	12 899,12						12 899,12		12 899,12	
215731	Matériel roulant	16 636,01				15 900,00		32 536,01		32 536,01	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	9 752,42						9 752,42		9 752,42	
21573	Sous Total compte 21573	26 388,43				15 900,00		42 288,43		42 288,43	
215741	Installations, matériel et outillage des					18 279,36		18 279,36		18 279,36	
21574	Sous Total compte 21574					18 279,36		18 279,36		18 279,36	
2157	Sous Total compte 2157	26 388,43				34 179,36		60 567,79		60 567,79	
2158	Autres installations, matériel et outillage	53 760,19						53 760,19		53 760,19	
215	Sous Total compte 215	5 376 611,05				34 179,36		5 410 790,41		5 410 790,41	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Installations générales, agencements et	35 566,00						35 566,00		35 566,00	
21828	Autres matériels de transport	14 593,88						14 593,88		14 593,88	
2182	Sous Total compte 2182	14 593,88						14 593,88		14 593,88	
21831	Matériel informatique scolaire	82 557,75						82 557,75		82 557,75	
21838	Autre matériel informatique	106 611,73				5 595,44		112 207,17		112 207,17	
2183	Sous Total compte 2183	189 169,48				5 595,44		194 764,92		194 764,92	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	82 084,57				7 653,46		89 738,03		89 738,03	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	156 929,57				4 008,29		160 937,86		160 937,86	
2184	Sous Total compte 2184	239 014,14				11 661,75		250 675,89		250 675,89	
2188	Autres	372 528,44				15 189,05		387 717,49		387 717,49	
218	Sous Total compte 218	850 871,94				32 446,24		883 318,18		883 318,18	
21	Sous Total compte 21	14 154 774,53		456,00		115 699,23	71 769,92	14 270 929,76	71 769,92	14 199 159,84	
2313	Constructions	1 878 110,98			456,00			1 878 110,98	456,00	1 877 654,98	
2315	Installations, matériel et outillage tec	1 980 671,97				153 437,41		2 134 109,38		2 134 109,38	
231	Sous Total compte 231	3 858 782,95			456,00	153 437,41		4 012 220,36	456,00	4 011 764,36	
23	Sous Total compte 23	3 858 782,95			456,00	153 437,41		4 012 220,36	456,00	4 011 764,36	
2423	d'établissement publics de coopération	1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78	
242	Sous Total compte 242	1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78	
2492	Mises à disposition		1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	dans le cadre du tra										



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
249	Sous Total compte 249		1 335 545,78						1 335 545,78		1 335 545,78
24	Sous Total compte 24	1 335 545,78	1 335 545,78					1 335 545,78	1 335 545,78		0,00
261	Titres de participation	300,00						300,00		300,00	
26	Sous Total compte 26	300,00						300,00		300,00	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	166,17						166,17		166,17	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 210,44						1 210,44		1 210,44	
276358	Autres groupements	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
27635	Sous Total compte 27635	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
2763	Sous Total compte 2763	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
276	Sous Total compte 276	53 357,16						53 357,16		53 357,16	
27	Sous Total compte 27	54 733,77						54 733,77		54 733,77	
2804158	Bâtiments et installations		4 614,65			532,68			5 147,33		5 147,33
2804158	Sous Total compte 2804158		4 614,65			532,68			5 147,33		5 147,33
280415	Sous Total compte 280415		4 614,65			532,68			5 147,33		5 147,33
2804181	Biens mobiliers, matériel et études		918,56			183,71			1 102,27		1 102,27
2804182	Bâtiments et installations		995,79			199,16			1 194,95		1 194,95
280418	Sous Total compte 280418		1 914,35			382,87			2 297,22		2 297,22
28041	Sous Total compte 28041		6 529,00			915,55			7 444,55		7 444,55
2804	Sous Total compte 2804		6 529,00			915,55			7 444,55		7 444,55

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280	Sous Total compte 280		6 529,00				915,55		7 444,55		7 444,55
28	Sous Total compte 28		6 529,00				915,55		7 444,55		7 444,55
	Total classe 2	19 694 592,67	1 342 074,78	456,00	456,00	324 151,38	72 685,47	20 019 200,05	1 415 216,25	19 946 974,13	1 342 990,33
4011	Fournisseurs		70 793,95	717 092,68	695 416,95			717 092,68	766 210,90		49 118,22
401	Sous Total compte 401		70 793,95	717 092,68	695 416,95			717 092,68	766 210,90		49 118,22
4041	Fournisseurs d'immobilisation		17 350,24	329 607,70	312 257,46			329 607,70	329 607,70		0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisation - Retenue		7 220,62	3 482,15	2 099,63			3 482,15	9 320,25		5 838,10
40473	Fournisseurs - pénalités de retard d'exécution		8 550,00	8 550,00				8 550,00	8 550,00		0,00
4047	Sous Total compte 4047		15 770,62	12 032,15	2 099,63			12 032,15	17 870,25		5 838,10
404	Sous Total compte 404		33 120,86	341 639,85	314 357,09			341 639,85	347 477,95		5 838,10
40	Sous Total compte 40		103 914,81	1 058 732,53	1 009 774,04			1 058 732,53	1 113 688,85		54 956,32
411	Redevables	34 018,13		292 055,60	279 318,44			326 073,73	279 318,44	46 755,29	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	4 597,03		22 082,35	26 141,38			26 679,38	26 141,38	538,00	
4161	Créances douteuses	1 188,91		3 102,57	1 830,32			4 291,48	1 830,32	2 461,16	
416	Sous Total compte 416	1 188,91		3 102,57	1 830,32			4 291,48	1 830,32	2 461,16	
41	Sous Total compte 41	39 804,07		317 240,52	307 290,14			357 044,59	307 290,14	49 754,45	
421	Personnel - Rémunérations dues		237,30	465 232,73	464 995,43			465 232,73	465 232,73		0,00
42	Sous Total compte 42		237,30	465 232,73	464 995,43			465 232,73	465 232,73		0,00
431	Sécurité sociale		116,56	202 365,00	202 248,44			202 365,00	202 365,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
437	Autres organismes sociaux		116,99	158 031,90	158 269,28			158 031,90	158 386,27		354,37
43	Sous Total compte 43		233,55	360 396,90	360 517,72			360 396,90	360 751,27		354,37
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			24 827,25	24 827,25			24 827,25	24 827,25		0,00
442	Sous Total compte 442			24 827,25	24 827,25			24 827,25	24 827,25		0,00
44311	Dépenses			44 732,00	45 334,00			44 732,00	45 334,00		602,00
44312	Recettes - Amiable			67 185,23	67 185,23			67 185,23	67 185,23		0,00
4431	Sous Total compte 4431			111 917,23	112 519,23			111 917,23	112 519,23		602,00
44341	Dépenses		160,50	28 739,92	28 579,42			28 739,92	28 739,92		0,00
4434	Sous Total compte 4434		160,50	28 739,92	28 579,42			28 739,92	28 739,92		0,00
44351	Dépenses			2 536,25	2 536,25			2 536,25	2 536,25		0,00
4435	Sous Total compte 4435			2 536,25	2 536,25			2 536,25	2 536,25		0,00
44362	Recettes - Amiable			14 974,05				14 974,05		14 974,05	
4436	Sous Total compte 4436			14 974,05				14 974,05		14 974,05	
44371	Dépenses			3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			3 000,00	3 000,00			3 000,00	3 000,00		0,00
44381	Dépenses		11 893,60	23 880,79	11 987,19			23 880,79	23 880,79		0,00
4438	Sous Total compte 4438		11 893,60	23 880,79	11 987,19			23 880,79	23 880,79		0,00
443	Sous Total compte 443		12 054,10	185 048,24	158 622,09			185 048,24	170 676,19	14 372,05	
447	Autres impôts, taxes et versements assim		6,23	19 226,29	19 220,06			19 226,29	19 226,29		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44	Sous Total compte 44		12 060,33	229 101,78	202 669,40			229 101,78	214 729,73	14 372,05	
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv		8 412,55	3 842,67	3 461,31			3 842,67	11 873,86		8 031,19
4513	Compte de rattachement avec... (à subdiv	29 204,38		15 354,06	14 273,75			44 558,44	14 273,75	30 284,69	
4514	Compte de rattachement avec... (à subdiv		399 267,82	141 244,24	171 595,87			141 244,24	570 863,69		429 619,45
451	Sous Total compte 451	29 204,38	407 680,37	160 440,97	189 330,93			189 645,35	597 011,30		407 365,95
45	Sous Total compte 45	29 204,38	407 680,37	160 440,97	189 330,93			189 645,35	597 011,30		407 365,95
4621	Créances sur cessions d'immobilisatio			80 811,70	80 811,70			80 811,70	80 811,70		0,00
462	Sous Total compte 462			80 811,70	80 811,70			80 811,70	80 811,70		0,00
466	Excédents de versement		54,80	931,82	2 032,92			931,82	2 087,72		1 155,90
46711	Autres comptes créditeurs		118,52	216 436,93	216 328,78			216 436,93	216 447,30		10,37
4671	Sous Total compte 4671		118,52	216 436,93	216 328,78			216 436,93	216 447,30		10,37
46721	Débiteurs divers - Amiable	1 190,91		43 675,04	40 083,91			44 865,95	40 083,91	4 782,04	
46726	Débiteurs divers - Contentieux			2 287,62	301,38			2 287,62	301,38	1 986,24	
4672	Sous Total compte 4672	1 190,91		45 962,66	40 385,29			47 153,57	40 385,29	6 768,28	
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			14 197,50	13 825,41			14 197,50	13 825,41	372,09	
4675	Sous Total compte 4675			14 197,50	13 825,41			14 197,50	13 825,41	372,09	
467	Sous Total compte 467	1 190,91	118,52	276 597,09	270 539,48			277 788,00	270 658,00	7 130,00	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46	Sous Total compte 46	1 190,91	173,32	358 340,61	353 384,10			359 531,52	353 557,42	5 974,10	
4711	Versements des régisseurs			524,00	524,00			524,00	524,00		0,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4712	Virements réimputés			13 227,48	13 227,48			13 227,48	13 227,48		0,00
47131	Versements sur contributions directes			685 794,32	685 794,32			685 794,32	685 794,32		0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct			823 875,00	823 875,00			823 875,00	823 875,00		0,00
47134	Subventions			262 350,24	262 350,24			262 350,24	262 350,24		0,00
47138	Autres		301,38	1 043 252,42	1 042 951,04			1 043 252,42	1 043 252,42		0,00
4713	Sous Total compte 4713		301,38	2 815 271,98	2 814 970,60			2 815 271,98	2 815 271,98		0,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques		51,48	1 399,16	1 347,68			1 399,16	1 399,16		0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		661,58	83 119,80	82 458,22			83 119,80	83 119,80		0,00
47141	Sous Total compte 47141		713,06	84 518,96	83 805,90			84 518,96	84 518,96		0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer			2 619,81	2 619,81			2 619,81	2 619,81		0,00
4714	Sous Total compte 4714		713,06	87 138,77	86 425,71			87 138,77	87 138,77		0,00
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra		18,00	4 641,92	4 623,92			4 641,92	4 641,92		0,00
4717	Sous Total compte 4717		18,00	4 641,92	4 623,92			4 641,92	4 641,92		0,00
471	Sous Total compte 471		1 032,44	2 920 804,15	2 919 771,71			2 920 804,15	2 920 804,15		0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			205 509,98	205 509,98			205 509,98	205 509,98		0,00
47218	Autres dépenses			1 761,59	1 761,59			1 761,59	1 761,59		0,00
4721	Sous Total compte 4721			207 271,57	207 271,57			207 271,57	207 271,57		0,00
4722	Commissions bancaires en			60,64	60,64			60,64	60,64		0,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	instance de man Autres dépenses à régulariser	58,00		1 157,24	1 215,24			1 215,24	1 215,24		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
472	Sous Total compte 472	58,00		208 489,45	208 547,45			208 547,45	208 547,45		0,00
47	Sous Total compte 47	58,00	1 032,44	3 129 293,60	3 128 319,16			3 129 351,60	3 129 351,60		0,00
4911	Dépréciations des comptes de redevables		1 139,91						1 139,91		1 139,91
491	Sous Total compte 491		1 139,91						1 139,91		1 139,91
49	Sous Total compte 49		1 139,91						1 139,91		1 139,91
	Total classe 4	70 257,36	526 472,03	6 078 779,64	6 016 280,92			6 149 037,00	6 542 752,95	102 153,56	495 869,51
5113	Titres spéciaux de paiement	315,00		2 300,00	1 890,00			2 615,00	1 890,00	725,00	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			1 747,94	1 747,94			1 747,94	1 747,94		0,00
51178	Autres valeurs impayées			2 439,01	2 439,01			2 439,01	2 439,01		0,00
5117	Sous Total compte 5117			2 439,01	2 439,01			2 439,01	2 439,01		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 029,94		160 236,07	161 266,01			161 266,01	161 266,01		0,00
511	Sous Total compte 511	1 344,94		166 723,02	167 342,96			168 067,96	167 342,96	725,00	
515	Compte au Trésor	352 046,70		3 487 845,67	2 772 406,47			3 839 892,37	2 772 406,47	1 067 485,90	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées			200 000,00	200 000,00			200 000,00	200 000,00		0,00
5193	Sous Total compte 5193			200 000,00	200 000,00			200 000,00	200 000,00		0,00
519	Sous Total compte 519			200 000,00	200 000,00			200 000,00	200 000,00		0,00
51	Sous Total compte 51	353 391,64		3 854 568,69	3 139 749,43			4 207 960,33	3 139 749,43	1 068 210,90	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	261,33		2 126,68	1 888,01			2 388,01	1 888,01	500,00	
5412	Régisseurs de recettes	50,00						50,00		50,00	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	(fonds de caisse)										



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
541	Sous Total compte 541	311,33		2 126,68	1 888,01			2 438,01	1 888,01	550,00	
54	Sous Total compte 54	311,33		2 126,68	1 888,01			2 438,01	1 888,01	550,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			81 727,25	81 727,25			81 727,25	81 727,25		0,00
584	Encaissement par lecture optique	600,45		27 812,72	28 413,17			28 413,17	28 413,17		0,00
588	Autres virements internes			40,00	40,00			40,00	40,00		0,00
58	Sous Total compte 58	600,45		109 579,97	110 180,42			110 180,42	110 180,42		0,00
	Total classe 5	354 303,42		3 966 275,34	3 251 817,86			4 320 578,76	3 251 817,86	1 068 760,90	
6042	Achats de prestations de services (autre					166 575,88		166 575,88		166 575,88	
604	Sous Total compte 604					166 575,88		166 575,88		166 575,88	
60611	Eau et assainissement					7 839,21		7 839,21		7 839,21	
60612	Énergie - Électricité					65 885,20	636,77	65 885,20	636,77	65 248,43	
6061	Sous Total compte 6061					73 724,41	636,77	73 724,41	636,77	73 087,64	
60621	Combustibles					35 191,93		35 191,93		35 191,93	
60622	Carburants					202,68		202,68		202,68	
60623	Alimentation					3 420,12		3 420,12		3 420,12	
6062	Sous Total compte 6062					38 814,73		38 814,73		38 814,73	
60631	Fournitures d'entretien					7 401,57		7 401,57		7 401,57	
60632	Fournitures de petit équipement					4 140,58		4 140,58		4 140,58	
60633	Fournitures de voirie					16 688,17		16 688,17		16 688,17	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60636	Habillement et Vêtements de travail					1 314,56		1 314,56		1 314,56	
6063	Sous Total compte 6063					29 544,88		29 544,88		29 544,88	
6064	Fournitures administratives					4 592,97		4 592,97		4 592,97	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					7 327,59		7 327,59		7 327,59	
6067	Fournitures scolaires					12 924,44	40,00	12 924,44	40,00	12 884,44	
6068	Autres matières et fournitures.					30 033,39	12,58	30 033,39	12,58	30 020,81	
606	Sous Total compte 606					196 962,41	689,35	196 962,41	689,35	196 273,06	
60	Sous Total compte 60					363 538,29	689,35	363 538,29	689,35	362 848,94	
611	Contrats de prestations de services					8 166,10	1 144,80	8 166,10	1 144,80	7 021,30	
61351	Matériel roulant					1 012,40		1 012,40		1 012,40	
61358	Autres					4 972,78		4 972,78		4 972,78	
6135	Sous Total compte 6135					5 985,18		5 985,18		5 985,18	
613	Sous Total compte 613					5 985,18		5 985,18		5 985,18	
614	Charges locatives et de copropriété					1 051,65		1 051,65		1 051,65	
61521	Terrains					1 740,00		1 740,00		1 740,00	
615221	Bâtiments publics					38 340,79		38 340,79		38 340,79	
615228	Autres bâtiments					20 316,87		20 316,87		20 316,87	
61522	Sous Total compte 61522					58 657,66		58 657,66		58 657,66	
615231	Voiries					4 801,20		4 801,20		4 801,20	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615232	Réseaux					4 160,94		4 160,94		4 160,94	
61523	Sous Total compte 61523					8 962,14		8 962,14		8 962,14	
6152	Sous Total compte 6152					69 359,80		69 359,80		69 359,80	
61551	Matériel roulant					257,06		257,06		257,06	
61558	Autres biens mobiliers					222,16		222,16		222,16	
6155	Sous Total compte 6155					479,22		479,22		479,22	
6156	Maintenance					22 226,84	1 560,00	22 226,84	1 560,00	20 666,84	
615	Sous Total compte 615					92 065,86	1 560,00	92 065,86	1 560,00	90 505,86	
6161	Multirisques					9 918,83		9 918,83		9 918,83	
6168	Autres					36 168,74		36 168,74		36 168,74	
616	Sous Total compte 616					46 087,57		46 087,57		46 087,57	
617	Études et recherches					37 740,00		37 740,00		37 740,00	
6182	Documentation générale et technique					3 340,65		3 340,65		3 340,65	
6184	Versements à des organismes de formation					6 557,00		6 557,00		6 557,00	
6188	Autres frais divers					4 691,80		4 691,80		4 691,80	
618	Sous Total compte 618					14 589,45		14 589,45		14 589,45	
61	Sous Total compte 61					205 685,81	2 704,80	205 685,81	2 704,80	202 981,01	
6218	Autre personnel extérieur					31 079,07		31 079,07		31 079,07	
621	Sous Total compte 621					31 079,07		31 079,07		31 079,07	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62268	Autres honoraires, conseils...					3 770,11		3 770,11		3 770,11	
6226	Sous Total compte 6226					3 770,11		3 770,11		3 770,11	
6227	Frais d'actes et de contentieux					1 800,00		1 800,00		1 800,00	
6228	Divers					1 906,00		1 906,00		1 906,00	
622	Sous Total compte 622					7 476,11		7 476,11		7 476,11	
6231	Annonces et insertions					1 404,00		1 404,00		1 404,00	
6232	Fêtes et cérémonies					15 069,94		15 069,94		15 069,94	
6236	Catalogues et imprimés et publications					18 942,00		18 942,00		18 942,00	
623	Sous Total compte 623					35 415,94		35 415,94		35 415,94	
6245	Transports de personnes extérieures à la					1 253,60		1 253,60		1 253,60	
6247	Transports collectifs du personnel					1 437,00		1 437,00		1 437,00	
624	Sous Total compte 624					2 690,60		2 690,60		2 690,60	
6251	Voyages, déplacements et missions					1 224,96		1 224,96		1 224,96	
625	Sous Total compte 625					1 224,96		1 224,96		1 224,96	
6261	Frais d'affranchissement					3 877,29		3 877,29		3 877,29	
6262	Frais de télécommunication					9 252,67	820,60	9 252,67	820,60	8 432,07	
626	Sous Total compte 626					13 129,96	820,60	13 129,96	820,60	12 309,36	
627	Services bancaires et assimilés.					60,64		60,64		60,64	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Concours divers (cotisations..					14 434,37	4 932,00	14 434,37	4 932,00	9 502,37	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62876	Au GFP de rattachement					1 220,63		1 220,63		1 220,63	
6287	Sous Total compte 6287					1 220,63		1 220,63		1 220,63	
6288	Autres					1 556,45		1 556,45		1 556,45	
628	Sous Total compte 628					17 211,45	4 932,00	17 211,45	4 932,00	12 279,45	
62	Sous Total compte 62					108 288,73	5 752,60	108 288,73	5 752,60	102 536,13	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					518,42		518,42		518,42	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					13 089,25		13 089,25		13 089,25	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					1 588,73		1 588,73		1 588,73	
633	Sous Total compte 633					15 196,40		15 196,40		15 196,40	
63512	Taxes foncières					11 692,00		11 692,00		11 692,00	
6351	Sous Total compte 6351					11 692,00		11 692,00		11 692,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre					299,76		299,76		299,76	
635	Sous Total compte 635					11 991,76		11 991,76		11 991,76	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					993,33		993,33		993,33	
63	Sous Total compte 63					28 181,49		28 181,49		28 181,49	
64111	Rémunération principale					323 203,95	60,00	323 203,95	60,00	323 143,95	
64112	Supplément familial de traitement et ind					4 659,10		4 659,10		4 659,10	
64113	NBI					1 759,08		1 759,08		1 759,08	
64118	Autres indemnités.					98 917,95		98 917,95		98 917,95	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6411	Sous Total compte 6411					428 540,08	60,00	428 540,08	60,00	428 480,08	
64131	Rémunérations					132 609,88		132 609,88		132 609,88	
64132	Supplément familial de traitement et ind					1 412,41		1 412,41		1 412,41	
64138	Primes et autres indemnités					24 360,15		24 360,15		24 360,15	
6413	Sous Total compte 6413					158 382,44		158 382,44		158 382,44	
6415	Congés payés					25,90		25,90		25,90	
64168	Autres emplois aidés					7 746,63		7 746,63		7 746,63	
6416	Sous Total compte 6416					7 746,63		7 746,63		7 746,63	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						5 319,52		5 319,52		5 319,52
641	Sous Total compte 641					594 695,05	5 379,52	594 695,05	5 379,52	589 315,53	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					109 535,10		109 535,10		109 535,10	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					98 045,50		98 045,50		98 045,50	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					6 694,57		6 694,57		6 694,57	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					7 632,72		7 632,72		7 632,72	
645	Sous Total compte 645					221 907,89		221 907,89		221 907,89	
6475	Médecine du travail, pharmacie					135,00		135,00		135,00	
6479	Remboursements sur autres charges social						354,37		354,37		354,37
647	Sous Total compte 647					135,00	354,37	135,00	354,37		219,37

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64	Sous Total compte 64					816 737,94	5 733,89	816 737,94	5 733,89	811 004,05	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65311	Indemnités de fonction					78 149,56		78 149,56		78 149,56	
65313	Cotisations de retraite					4 139,29		4 139,29		4 139,29	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part P					6 249,78		6 249,78		6 249,78	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					93,27		93,27		93,27	
65317	Sous Total compte 65317					93,27		93,27		93,27	
6531	Sous Total compte 6531					88 631,90		88 631,90		88 631,90	
653	Sous Total compte 653					88 631,90		88 631,90		88 631,90	
6542	Créances éteintes					398,98		398,98		398,98	
654	Sous Total compte 654					398,98		398,98		398,98	
6558	Autres contributions obligatoires					48 711,56		48 711,56		48 711,56	
655	Sous Total compte 655					48 711,56		48 711,56		48 711,56	
657341	Communes membres du GFP					3 986,22		3 986,22		3 986,22	
657348	Autres communes					769,93		769,93		769,93	
65734	Sous Total compte 65734					4 756,15		4 756,15		4 756,15	
657362	CCAS					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					7 756,15		7 756,15		7 756,15	
65748	Autres personnes de droit privé					128 166,84		128 166,84		128 166,84	
6574	Sous Total compte 6574					128 166,84		128 166,84		128 166,84	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657	Sous Total compte 657					135 922,99		135 922,99		135 922,99	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					23 125,57	3 747,04	23 125,57	3 747,04	19 378,53	
6581	Sous Total compte 6581					23 125,57	3 747,04	23 125,57	3 747,04	19 378,53	
65888	Autres					2,11		2,11		2,11	
6588	Sous Total compte 6588					2,11		2,11		2,11	
658	Sous Total compte 658					23 127,68	3 747,04	23 127,68	3 747,04	19 380,64	
65	Sous Total compte 65					296 793,11	3 747,04	296 793,11	3 747,04	293 046,07	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					37 591,19		37 591,19		37 591,19	
6611	Sous Total compte 6611					37 591,19		37 591,19		37 591,19	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôt					2 663,35		2 663,35		2 663,35	
661	Sous Total compte 661					40 254,54		40 254,54		40 254,54	
66	Sous Total compte 66					40 254,54		40 254,54		40 254,54	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					760,16		760,16		760,16	
675	Valeurs comptables des immobilisations					71 769,92		71 769,92		71 769,92	
6761	Différences sur réalisations (positives)					9 041,78		9 041,78		9 041,78	
676	Sous Total compte 676					9 041,78		9 041,78		9 041,78	
67	Sous Total compte 67					81 571,86		81 571,86		81 571,86	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	Dotations aux amortissements des immobil					915,55		915,55		915,55	
681	Sous Total compte 681					915,55		915,55		915,55	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68	Sous Total compte 68					915,55		915,55		915,55	
	Total classe 6					1 941 967,32	18 627,68	1 941 967,32	18 627,68	1 929 013,53	5 673,89
7018	Autres ventes de produits finis						5 392,00		5 392,00		5 392,00
701	Sous Total compte 701						5 392,00		5 392,00		5 392,00
70311	Concession dans les cimetières (produit						6 422,00		6 422,00		6 422,00
7031	Sous Total compte 7031						6 422,00		6 422,00		6 422,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public						20 899,80		20 899,80		20 899,80
7032	Sous Total compte 7032						20 899,80		20 899,80		20 899,80
703	Sous Total compte 703						27 321,80		27 321,80		27 321,80
7067	Redevances et droits des services périsc						196 783,25		196 783,25		196 783,25
706	Sous Total compte 706						196 783,25		196 783,25		196 783,25
7078	Autres marchandises					46 989,72	46 989,72	46 989,72	46 989,72		0,00
707	Sous Total compte 707					46 989,72	46 989,72	46 989,72	46 989,72		0,00
70871	par la collectivité de rattachement						14 974,05		14 974,05		14 974,05
70878	par des tiers						1 885,05		1 885,05		1 885,05
7087	Sous Total compte 7087						16 859,10		16 859,10		16 859,10
7088	Autres produits d'activités annexes (abo						524,00		524,00		524,00
708	Sous Total compte 708						17 383,10		17 383,10		17 383,10

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70	Sous Total compte 70					46 989,72	293 869,87	46 989,72	293 869,87		246 880,15



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73111	Impôts directs locaux						699 588,00		699 588,00		699 588,00
73118	Autres contributions directes						866,00		866,00		866,00
7311	Sous Total compte 7311						700 454,00		700 454,00		700 454,00
73154	Droits de place					84,00	647,50	84,00	647,50		563,50
7315	Sous Total compte 7315					84,00	647,50	84,00	647,50		563,50
7318	Autres					561,00	591,00	561,00	591,00		30,00
731	Sous Total compte 731					645,00	701 692,50	645,00	701 692,50		701 047,50
73211	Attribution de compensation						57 613,40		57 613,40		57 613,40
7321	Sous Total compte 7321						57 613,40		57 613,40		57 613,40
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						39 620,00		39 620,00		39 620,00
73222	Sous Total compte 73222						39 620,00		39 620,00		39 620,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les co					13 208,00	159 670,00	13 208,00	159 670,00		146 462,00
732251	Attribution au titre du fonds national					21 435,23	21 435,23	21 435,23	21 435,23		0,00
73225	Sous Total compte 73225					21 435,23	21 435,23	21 435,23	21 435,23		0,00
7322	Sous Total compte 7322					34 643,23	220 725,23	34 643,23	220 725,23		186 082,00
732	Sous Total compte 732					34 643,23	278 338,63	34 643,23	278 338,63		243 695,40
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les pro					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	
739111	Sous Total compte 739111					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	
73911	Sous Total compte 73911					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7391	Sous Total compte 7391					1 262,00	602,00	1 262,00	602,00	660,00	
739221	FNGIR					38 326,00		38 326,00		38 326,00	
73922	Sous Total compte 73922					38 326,00		38 326,00		38 326,00	
7392	Sous Total compte 7392					38 326,00		38 326,00		38 326,00	
739	Sous Total compte 739					39 588,00	602,00	39 588,00	602,00	38 986,00	
73	Sous Total compte 73					74 876,23	980 633,13	74 876,23	980 633,13		905 756,90
74111	Dotation forfaitaire des communes						274 659,00		274 659,00		274 659,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						426 809,00		426 809,00		426 809,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP)						82 454,00		82 454,00		82 454,00
74112	Sous Total compte 74112						509 263,00		509 263,00		509 263,00
7411	Sous Total compte 7411						783 922,00		783 922,00		783 922,00
741	Sous Total compte 741						783 922,00		783 922,00		783 922,00
742	Dotations aux élus locaux						333,00		333,00		333,00
744	FCTVA						6 786,58		6 786,58		6 786,58
74718	Autres						1 791,72		1 791,72		1 791,72
7471	Sous Total compte 7471						1 791,72		1 791,72		1 791,72
7473	Départements						600,00		600,00		600,00
7478142	Part prévention						500,00		500,00		500,00
747814	Sous Total compte 747814						500,00		500,00		500,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74781	Sous Total compte 74781						500,00		500,00		500,00
7478222	Caisses d'allocations familiales						2 495,27		2 495,27		2 495,27
747822	Sous Total compte 747822						2 495,27		2 495,27		2 495,27
74782	Sous Total compte 74782						2 495,27		2 495,27		2 495,27
747888	Autres						131 389,84		131 389,84		131 389,84
74788	Sous Total compte 74788						131 389,84		131 389,84		131 389,84
7478	Sous Total compte 7478						134 385,11		134 385,11		134 385,11
747	Sous Total compte 747						136 776,83		136 776,83		136 776,83
74833	État - Compensation au titre des exonéra						3 479,00		3 479,00		3 479,00
74836	Attribution du fonds départemental de pé						21 435,23		21 435,23		21 435,23
7483	Sous Total compte 7483						24 914,23		24 914,23		24 914,23
748	Sous Total compte 748						24 914,23		24 914,23		24 914,23
74	Sous Total compte 74						952 732,64		952 732,64		952 732,64
752	Revenus des immeubles						37 332,85		37 332,85		37 332,85
75813	Redevances versées par les fermiers et c						1 593,91		1 593,91		1 593,91
7581	Sous Total compte 7581						1 593,91		1 593,91		1 593,91
75888	Autres					65,11	75 376,39	65,11	75 376,39		75 311,28
7588	Sous Total compte 7588					65,11	75 376,39	65,11	75 376,39		75 311,28
758	Sous Total compte 758					65,11	76 970,30	65,11	76 970,30		76 905,19

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
75	Sous Total compte 75					65,11	114 303,15	65,11	114 303,15		114 238,04
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						317,00		317,00		317,00
775	Produits des cessions d'immobilisations						80 811,70		80 811,70		80 811,70
77	Sous Total compte 77						81 128,70		81 128,70		81 128,70
	Total classe 7					121 931,06	2 422 667,49	121 931,06	2 422 667,49	38 986,00	2 339 722,43
	Total général	20 418 749,96	20 418 749,96	10 763 203,99	9 661 247,79	2 559 051,20	3 661 007,40	33 741 005,15	33 741 005,15	23 376 442,85	23 376 442,85

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

71200 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 23/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SAINT-MARS-DE-COUTAIS** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A PORNIC, le 29/02/2024

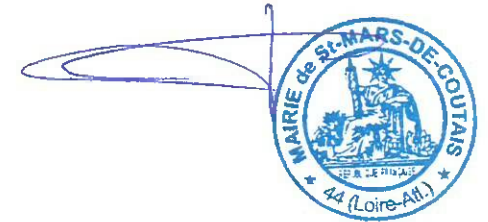
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

14/03/2024

A , le

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2023

Le Maire
Jean CHARRIER



ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme MENJOU NADINE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 16/02/2024

Nomenclature M49 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
3	Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4	Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 44
4EME PARTIE	: Page des signatures	45

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	12,67	Fonds Globalisés	456,48
Constructions	1 382,84	Réserves	397,74
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	666,05	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	229,18	Report à nouveau	170,42
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	61,99
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	1 392,23
Total immobilisations corporelles (nettes)	2 290,74	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	111,15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 290,74	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	2 590,00
Créances	459,85	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	145,18
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	0,44
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	14,97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	459,85	Total dettes à court terme	15,41
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	160,60
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	2 750,60	TOTAL PASSIF	2 750,60

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	14 838,82	2 167,80	12 671,02	13 104,58
	Constructions en toute propriété	1 514 357,54	131 517,35	1 382 840,19	1 411 200,66
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	956 341,19	290 291,44	666 049,75	622 085,08
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	229 183,58		229 183,58	229 183,58
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	2 714 721,13	423 976,59	2 290 744,54	2 275 573,90	

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	2 714 721,13	423 976,59	2 290 744,54	2 275 573,90
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		2 714 721,13	423 976,59	2 290 744,54	2 275 573,90

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	30 231,73		30 231,73	21 252,82
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	429 619,45		429 619,45	399 267,82
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	459 851,18		459 851,18	420 520,64

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 174 572,31	423 976,59	2 750 595,72	2 696 094,54

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	111 150,63	111 150,63
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	397 737,06	297 737,06
	Report à nouveau	170 419,11	244 132,41
	Résultat de l'exercice	61 988,48	26 286,70
	Subventions d'investissement	1 392 227,11	1 412 243,24
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	456 476,13	441 340,98
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	2 589 998,52	2 532 891,02	

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	49 969,87	59 187,69
	Emprunts et dettes financières	95 215,12	102 539,36
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	438,16	1 476,47
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	14 974,05	
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	160 597,20	163 203,52	

BILAN (en Euros)

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 750 595,72	2 696 094,54

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	154,34	125,25
Autres produits	8,06	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	162,40	125,25
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	74,73	79,17
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	41,45	41,11
Autres charges		
Charges courantes non financières	116,18	120,28
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	46,22	4,97
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	4,25	0,76
RESULTAT COURANT FINANCIER	-4,25	-0,76
RESULTAT COURANT	41,97	4,21
Produits exceptionnels	20,02	22,08
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20,02	22,08
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	61,99	26,29

COMPTE DE RESULTAT 2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	118 924,30	103 994,54
Divers	35 412,00	21 252,82
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	8 063,73	
TOTAL I	162 400,03	125 247,36
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	74 731,96	79 170,19
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	41 445,88	41 110,80
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	116 177,84	120 280,99
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	46 222,19	4 966,37
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 249,84	755,03
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	4 249,84	755,03
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 249,84	-755,03
A + B - RESULTAT COURANT	41 972,35	4 211,34
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		937,67
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	20 016,13	21 137,69
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	20 016,13	22 075,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	20 016,13	22 075,36

COMPTE DE RESULTAT 2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023		Exercice 2022	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		182 416,16		147 322,72
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		120 427,68		121 036,02
RESULTAT DE L'EXERCICE		61 988,48		26 286,70

Opérations Compte de Tiers

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	474 238,39	315 435,24	789 673,63
Titres de recette émis (b)	156 581,03	183 444,93	340 025,96
Réductions de titres (c)		1 028,77	1 028,77
Recettes nettes (d = b - c)	156 581,03	182 416,16	338 997,19
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	474 238,39	315 435,24	789 673,63
Mandats émis (f)	94 796,62	120 427,68	215 224,30
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	94 796,62	120 427,68	215 224,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	61 784,41	61 988,48	123 772,89
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS					
Investissement	148 625,06		61 784,41		210 409,47
Fonctionnement	270 419,11	100 000,00	61 988,48		232 407,59
Sous-Total	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL III	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06
TOTAL I + II + III	419 044,17	100 000,00	123 772,89		442 817,06

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	19 100,00		19 100,00	18 163,97		18 163,97	936,03
21	Immobilisations corporelles	225 122,26		225 122,26	56 616,52		56 616,52	168 505,74
23	Immobilisations en cours	210 000,00		210 000,00				210 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	454 222,26		454 222,26	74 780,49		74 780,49	379 441,77
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	454 222,26		454 222,26	74 780,49		74 780,49	379 441,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 016,13		20 016,13	20 016,13		20 016,13	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	20 016,13		20 016,13	20 016,13		20 016,13	
TOTAL GENERAL		474 238,39		474 238,39	94 796,62		94 796,62	379 441,77

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	114 000,00		114 000,00	115 135,15		115 135,15	-1 135,15
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	114 000,00		114 000,00	115 135,15		115 135,15	-1 135,15
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	114 000,00		114 000,00	115 135,15		115 135,15	-1 135,15
021	Virement de la section d'exploitation	170 167,45		170 167,45				170 167,45
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 445,88		41 445,88	41 445,88		41 445,88	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	211 613,33		211 613,33	41 445,88		41 445,88	170 167,45
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	148 625,06		148 625,06				148 625,06
TOTAL GENERAL		474 238,39		474 238,39	156 581,03		156 581,03	317 657,36

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	84 500,00		84 500,00	59 757,91		59 757,91	24 742,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00		15 000,00	14 974,05		14 974,05	25,95
66	Charges financières	4 321,91		4 321,91	4 249,84		4 249,84	72,07
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	103 821,91		103 821,91	78 981,80		78 981,80	24 840,11
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	170 167,45		170 167,45				170 167,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 445,88		41 445,88	41 445,88		41 445,88	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	211 613,33		211 613,33	41 445,88		41 445,88	170 167,45
TOTAL GENERAL		315 435,24		315 435,24	120 427,68		120 427,68	195 007,56

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	125 000,00		125 000,00	154 336,30		154 336,30	-29 336,30
75	Autres produits de gestion courante				8 063,73		8 063,73	-8 063,73
77	Produits exceptionnels				1 028,77	1 028,77		
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	125 000,00		125 000,00	163 428,80	1 028,77	162 400,03	-37 400,03
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 016,13		20 016,13	20 016,13		20 016,13	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	20 016,13		20 016,13	20 016,13		20 016,13	
002	Résultat d'exploitation reporté	170 419,11		170 419,11				170 419,11
TOTAL GENERAL		315 435,24		315 435,24	183 444,93	1 028,77	182 416,16	133 019,08

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	10 839,73		10 839,73
1687	Autres dettes	7 324,24		7 324,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	18 163,97		18 163,97
2156	Matériel spécifique d'exploitation	56 616,52		56 616,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	56 616,52		56 616,52
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	74 780,49		74 780,49
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	74 780,49		74 780,49
1391	Subventions d'équipement	20 016,13		20 016,13
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 016,13		20 016,13
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	20 016,13		20 016,13
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	94 796,62		94 796,62

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	15 135,15		15 135,15
1068	Autres réserves	100 000,00		100 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	115 135,15		115 135,15
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	115 135,15		115 135,15
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	115 135,15		115 135,15
2812	Amortissements agencements aménagement de terrains	433,56		433,56
2813	Constructions	28 360,47		28 360,47
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 419,69		2 419,69
28158	Autres	10 232,16		10 232,16
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 445,88		41 445,88
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	41 445,88		41 445,88
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	156 581,03		156 581,03

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)	22 453,52		22 453,52
611	Sous-traitance générale	28 420,61		28 420,61
61521	Bâtiments publics	5 656,56		5 656,56
61523	Reseaux	357,43		357,43
6156	Maintenance	1 130,40		1 130,40
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	941,73		941,73
623	Publicité publications relations publiques	797,66		797,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	59 757,91		59 757,91
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	14 974,05		14 974,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	14 974,05		14 974,05
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 627,93		2 627,93
66112	Intérêts - rattachement des icne	1 621,91		1 621,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	4 249,84		4 249,84
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	78 981,80		78 981,80
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	41 445,88		41 445,88
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 445,88		41 445,88
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	41 445,88		41 445,88
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	120 427,68		120 427,68

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
704	Travaux	35 412,00		35 412,00
70611	Redevances d'assainissement collectif	118 924,30		118 924,30
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	154 336,30		154 336,30
7588	Autres	8 063,73		8 063,73
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	8 063,73		8 063,73
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	1 028,77	1 028,77	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	1 028,77	1 028,77	
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	163 428,80	1 028,77	162 400,03
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	20 016,13		20 016,13
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 016,13		20 016,13
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	20 016,13		20 016,13
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	183 444,93	1 028,77	182 416,16

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		441 340,98				15 135,15		456 476,13		456 476,13
1022	Sous Total compte 1022		441 340,98				15 135,15		456 476,13		456 476,13
102	Sous Total compte 102		441 340,98				15 135,15		456 476,13		456 476,13
1068	Autres réserves		297 737,06				100 000,00		397 737,06		397 737,06
106	Sous Total compte 106		297 737,06				100 000,00		397 737,06		397 737,06
10	Sous Total compte 10		739 078,04				115 135,15		854 213,19		854 213,19
110	Report à nouveau solde créditeur		244 132,41	100 000,00	26 286,70			100 000,00	270 419,11		170 419,11
11	Sous Total compte 11		244 132,41	100 000,00	26 286,70			100 000,00	270 419,11		170 419,11
12	Résultat exercice bénéf ou perte		26 286,70	26 286,70				26 286,70	26 286,70		0,00
12	Sous Total compte 12		26 286,70	26 286,70				26 286,70	26 286,70		0,00
131	Subv équipt		1 590 038,80						1 590 038,80		1 590 038,80
1391	Subv équipt	177 795,56				20 016,13		197 811,69		197 811,69	
139	Sous Total compte 139	177 795,56				20 016,13		197 811,69		197 811,69	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13	Sous Total compte 13	177 795,56	1 590 038,80			20 016,13		197 811,69	1 590 038,80		1 392 227,11
1641	Emprunts en euros		59 187,69			10 839,73		10 839,73	59 187,69		48 347,96
164	Sous Total compte 164		59 187,69			10 839,73		10 839,73	59 187,69		48 347,96
1687	Autres dettes		102 539,36			7 324,24		7 324,24	102 539,36		95 215,12
16884	Int sur empts étab crédit				1 621,91				1 621,91		1 621,91
1688	Sous Total compte 1688				1 621,91				1 621,91		1 621,91
168	Sous Total compte 168		102 539,36		1 621,91	7 324,24		7 324,24	104 161,27		96 837,03
16	Sous Total compte 16		161 727,05		1 621,91	18 163,97		18 163,97	163 348,96		145 184,99
181	Cpte liaison : affectation		111 150,63						111 150,63		111 150,63
18	Sous Total compte 18		111 150,63						111 150,63		111 150,63
	Total classe 1	177 795,56	2 872 413,63	126 286,70	27 908,61	38 180,10	115 135,15	342 262,36	3 015 457,39	197 811,69	2 871 006,72
211	Terrains	8 335,42						8 335,42		8 335,42	
212	Agencet amégat terr	6 503,40						6 503,40		6 503,40	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
213	Constructions	1 514 357,54						1 514 357,54		1 514 357,54	
2156	Mat spécif exploit	70 437,68				56 616,52		127 054,20		127 054,20	
2158	Autres	829 286,99						829 286,99		829 286,99	
215	Sous Total compte 215	899 724,67				56 616,52		956 341,19		956 341,19	
21	Sous Total compte 21	2 428 921,03				56 616,52		2 485 537,55		2 485 537,55	
2315	Instal mat outil techn	229 183,58						229 183,58		229 183,58	
231	Sous Total compte 231	229 183,58						229 183,58		229 183,58	
23	Sous Total compte 23	229 183,58						229 183,58		229 183,58	
2812	Amort agencet amégat terr		1 734,24				433,56		2 167,80		2 167,80
2813	Constructions		103 156,88				28 360,47		131 517,35		131 517,35
28156	Mat spécif exploit		3 867,82				2 419,69		6 287,51		6 287,51
28158	Autres		273 771,77				10 232,16		284 003,93		284 003,93
2815	Sous Total compte 2815		277 639,59				12 651,85		290 291,44		290 291,44

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281	Sous Total compte 281		382 530,71				41 445,88		423 976,59		423 976,59
28	Sous Total compte 28		382 530,71				41 445,88		423 976,59		423 976,59
	Total classe 2	2 658 104,61	382 530,71			56 616,52	41 445,88	2 714 721,13	423 976,59	2 714 721,13	423 976,59
4011	Fournisseurs		1 476,47	60 796,22	59 757,91			60 796,22	61 234,38		438,16
401	Sous Total compte 401		1 476,47	60 796,22	59 757,91			60 796,22	61 234,38		438,16
4041	Fournis immob			56 616,52	56 616,52			56 616,52	56 616,52		0,00
404	Sous Total compte 404			56 616,52	56 616,52			56 616,52	56 616,52		0,00
40	Sous Total compte 40		1 476,47	117 412,74	116 374,43			117 412,74	117 850,90		438,16
411	Clients	21 252,82		43 475,73	34 496,82			64 728,55	34 496,82	30 231,73	
41	Sous Total compte 41	21 252,82		43 475,73	34 496,82			64 728,55	34 496,82	30 231,73	
4431	Opér particul avec Etat dépenses				14 974,05				14 974,05		14 974,05
443	Sous Total compte 443				14 974,05				14 974,05		14 974,05
44	Sous Total compte 44				14 974,05				14 974,05		14 974,05

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4514	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	399 267,82		171 595,87	141 244,24			570 863,69	141 244,24	429 619,45	
451	Sous Total compte 451	399 267,82		171 595,87	141 244,24			570 863,69	141 244,24	429 619,45	
45	Sous Total compte 45	399 267,82		171 595,87	141 244,24			570 863,69	141 244,24	429 619,45	
46711	Autres comptes créditeurs			7 324,24	7 324,24			7 324,24	7 324,24		0,00
4671	Sous Total compte 4671			7 324,24	7 324,24			7 324,24	7 324,24		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			2 057,54	2 057,54			2 057,54	2 057,54		0,00
4672	Sous Total compte 4672			2 057,54	2 057,54			2 057,54	2 057,54		0,00
467	Sous Total compte 467			9 381,78	9 381,78			9 381,78	9 381,78		0,00
46	Sous Total compte 46			9 381,78	9 381,78			9 381,78	9 381,78		0,00
4712	Viremts réimputés			3 039,60	3 039,60			3 039,60	3 039,60		0,00
4713	Recettes percues avant émission titres			134 059,45	134 059,45			134 059,45	134 059,45		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			1 028,77	1 028,77			1 028,77	1 028,77		0,00
47141	Sous Total compte 47141			1 028,77	1 028,77			1 028,77	1 028,77		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4714	Sous Total compte 4714			1 028,77	1 028,77			1 028,77	1 028,77		0,00
471	Sous Total compte 471			138 127,82	138 127,82			138 127,82	138 127,82		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable			13 467,66	13 467,66			13 467,66	13 467,66		0,00
472	Sous Total compte 472			13 467,66	13 467,66			13 467,66	13 467,66		0,00
47	Sous Total compte 47			151 595,48	151 595,48			151 595,48	151 595,48		0,00
	Total classe 4	420 520,64	1 476,47	493 461,60	468 066,80			913 982,24	469 543,27	459 851,18	15 412,21
5118	Autres valeurs à l'encaissement			7 975,00	7 975,00			7 975,00	7 975,00		0,00
511	Sous Total compte 511			7 975,00	7 975,00			7 975,00	7 975,00		0,00
51	Sous Total compte 51			7 975,00	7 975,00			7 975,00	7 975,00		0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires			61 462,01	61 462,01			61 462,01	61 462,01		0,00
58	Sous Total compte 58			61 462,01	61 462,01			61 462,01	61 462,01		0,00
	Total classe 5			69 437,01	69 437,01			69 437,01	69 437,01		0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)					22 453,52		22 453,52		22 453,52	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
606	Sous Total compte 606					22 453,52		22 453,52		22 453,52	
60	Sous Total compte 60					22 453,52		22 453,52		22 453,52	
611	Sous-traitance générale					28 420,61		28 420,61		28 420,61	
61521	Bâtiments publics					5 656,56		5 656,56		5 656,56	
61523	Reseaux					357,43		357,43		357,43	
6152	Sous Total compte 6152					6 013,99		6 013,99		6 013,99	
6156	Maintenance					1 130,40		1 130,40		1 130,40	
615	Sous Total compte 615					7 144,39		7 144,39		7 144,39	
61	Sous Total compte 61					35 565,00		35 565,00		35 565,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de					14 974,05		14 974,05		14 974,05	
621	Sous Total compte 621					14 974,05		14 974,05		14 974,05	
622	Rémunérations intermédi honoraires					941,73		941,73		941,73	
623	Publicité publications relations publ					797,66		797,66		797,66	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62	Sous Total compte 62					16 713,44		16 713,44		16 713,44	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					2 627,93		2 627,93		2 627,93	
66112	Intérêts - rattachement des icne					1 621,91		1 621,91		1 621,91	
6611	Sous Total compte 6611					4 249,84		4 249,84		4 249,84	
661	Sous Total compte 661					4 249,84		4 249,84		4 249,84	
66	Sous Total compte 66					4 249,84		4 249,84		4 249,84	
6811	DA - immob corpo et incorpo					41 445,88		41 445,88		41 445,88	
681	Sous Total compte 681					41 445,88		41 445,88		41 445,88	
68	Sous Total compte 68					41 445,88		41 445,88		41 445,88	
	Total classe 6					120 427,68		120 427,68		120 427,68	
704	Travaux						35 412,00		35 412,00		35 412,00
70611	Redevances assainisSEment collectif						118 924,30		118 924,30		118 924,30
7061	Sous Total compte 7061						118 924,30		118 924,30		118 924,30

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
706	Sous Total compte 706						118 924,30		118 924,30		118 924,30
70	Sous Total compte 70						154 336,30		154 336,30		154 336,30
7588	Autres						8 063,73		8 063,73		8 063,73
758	Sous Total compte 758						8 063,73		8 063,73		8 063,73
75	Sous Total compte 75						8 063,73		8 063,73		8 063,73
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs					1 028,77	1 028,77	1 028,77	1 028,77		0,00
777	Quote part subv invest virée au résultat						20 016,13		20 016,13		20 016,13
77	Sous Total compte 77					1 028,77	21 044,90	1 028,77	21 044,90		20 016,13
	Total classe 7					1 028,77	183 444,93	1 028,77	183 444,93		182 416,16
	Total général	3 256 420,81	3 256 420,81	689 185,31	565 412,42	216 253,07	340 025,96	4 161 859,19	4 161 859,19	3 492 811,68	3 492 811,68

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

25100 - ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A DRFIP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 19/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ASST SAINT-MARS-DE-COUTAIS** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A PORNIC, le 20/02/2024

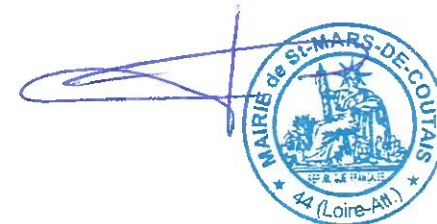
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

14/03/2024

A , le

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2023

Le Maire
Jean CHARRIER



COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme MENJOU NADINE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 16/02/2024

Nomenclature M57
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
1 Balance des comptes	Etat III-1 28
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 33
4EME PARTIE : Page des signatures	34

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF NET⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	258,66
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	39,18
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	11,34
Terrains		Résultat de l'exercice	4,92
Constructions	343,82	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	314,10
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	2,40	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	2,64	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	54,03
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	54,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	348,87	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,64
Stocks		Autres dettes non financières	30,28
Créances	50,19	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	30,92
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	50,19	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	84,96
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	399,06	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	399,06

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		343 824,12		343 824,12	343 824,12
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel		2 401,50		2 401,50	
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		2 640,00		2 640,00	2 640,00
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		348 865,62		348 865,62	346 464,12

BILAN (en Euros)

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		46 367,61		46 367,61	47 180,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		3 827,28		3 827,28	2 163,76
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		50 194,89		50 194,89	49 343,76
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					888,00
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					888,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		399 060,51		399 060,51	396 695,88

BILAN (en Euros)

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		60 000,00	60 000,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		198 663,72	198 663,72
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		39 177,51	32 177,51
REPORT A NOUVEAU		11 343,45	13 105,45
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		4 920,08	5 238,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		314 104,76	309 184,68

BILAN (en Euros)

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		54 031,40	58 306,82
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		54 031,40	58 306,82
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		639,66	
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		30 284,69	29 204,38
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		30 924,35	29 204,38
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		84 955,75	87 511,20
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		399 060,51	396 695,88

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	12,54	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	12,54	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	6,08	
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	6,08	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	6,46	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1,54	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-1,54	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	4,92	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		12 541,05		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		12 541,05		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		6 083,36		
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1,15		
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		6 084,51		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		6 456,54		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		1 536,46		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		1 536,46		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-1 536,46		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		4 920,08		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	17 627,38	19 343,45	36 970,83
Titres de recette émis (b)	7 000,00	12 541,05	19 541,05
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	7 000,00	12 541,05	19 541,05
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	17 627,38	19 343,45	36 970,83
Mandats émis (f)	6 676,92	7 620,97	14 297,89
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	6 676,92	7 620,97	14 297,89
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	323,08	4 920,08	5 243,16
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS					
Investissement	2 683,93		323,08		3 007,01
Fonctionnement	18 343,45	7 000,00	4 920,08		16 263,53
Sous-Total	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54
TOTAL II	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	21 027,38	7 000,00	5 243,16		19 270,54

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	4 300,00		4 300,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00		10 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 327,38		3 327,38
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	17 627,38		17 627,38
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	17 627,38		17 627,38
TOTAL GENERAL		17 627,38		17 627,38

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	4 300,00	4 275,42		4 275,42	24,58
21	10 000,00	2 401,50		2 401,50	7 598,50
23	3 327,38				3 327,38
SOUS-TOTAL	17 627,38	6 676,92		6 676,92	10 950,46
TOTAL	17 627,38	6 676,92		6 676,92	10 950,46
TOTAL GENERAL	17 627,38	6 676,92		6 676,92	10 950,46

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	7 000,00		7 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 000,00		7 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 000,00		7 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	7 943,45		7 943,45
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 943,45		7 943,45
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 683,93		2 683,93
TOTAL GENERAL		17 627,38		17 627,38

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	7 000,00	7 000,00		7 000,00	
SOUS-TOTAL	7 000,00	7 000,00		7 000,00	
TOTAL	7 000,00	7 000,00		7 000,00	
021	7 943,45				7 943,45
TOTAL	7 943,45				7 943,45
001	2 683,93				2 683,93
TOTAL GENERAL	17 627,38	7 000,00		7 000,00	10 627,38

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	9 300,00		9 300,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00		500,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 600,00		1 600,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 400,00		11 400,00
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	7 943,45		7 943,45
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 943,45		7 943,45
TOTAL GENERAL		19 343,45		19 343,45

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	9 300,00	6 083,36		6 083,36	3 216,64
65	500,00	1,15		1,15	498,85
66	1 600,00	1 536,46		1 536,46	63,54
TOTAL	11 400,00	7 620,97		7 620,97	3 779,03
023	7 943,45				7 943,45
TOTAL	7 943,45				7 943,45
TOTAL GENERAL	19 343,45	7 620,97		7 620,97	11 722,48

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 000,00		8 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 000,00		8 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	11 343,45		11 343,45
TOTAL GENERAL		19 343,45		19 343,45

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
75	8 000,00	12 541,05		12 541,05	-4 541,05
TOTAL	8 000,00	12 541,05		12 541,05	-4 541,05
002	11 343,45				11 343,45
TOTAL GENERAL	19 343,45	12 541,05		12 541,05	6 802,40

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	4 275,42		4 275,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	4 275,42		4 275,42
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 401,50		2 401,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 401,50		2 401,50
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 676,92		6 676,92
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 676,92		6 676,92
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 676,92		6 676,92

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 000,00		7 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	7 000,00		7 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 000,00		7 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 000,00		7 000,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 000,00		7 000,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60632	Fouritures de petit équipement	682,17		682,17
61228	Autres	4 252,52		4 252,52
615228	Autres bâtiments	1 148,67		1 148,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	6 083,36		6 083,36
65888	Autres	1,15		1,15
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,15		1,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 536,46		1 536,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	1 536,46		1 536,46
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 620,97		7 620,97
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 620,97		7 620,97

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
752	Revenus des immeubles	12 541,05		12 541,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 541,05		12 541,05
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 541,05		12 541,05
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 541,05		12 541,05

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10228	Autres fonds d'investissement		60 000,00						60 000,00		60 000,00
1022	Sous Total compte 1022		60 000,00						60 000,00		60 000,00
102	Sous Total compte 102		60 000,00						60 000,00		60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		32 177,51				7 000,00		39 177,51		39 177,51
106	Sous Total compte 106		32 177,51				7 000,00		39 177,51		39 177,51
10	Sous Total compte 10		92 177,51				7 000,00		99 177,51		99 177,51
110	Report à nouveau (solde créditeur)		13 105,45	7 000,00	5 238,00			7 000,00	18 343,45		11 343,45
11	Sous Total compte 11		13 105,45	7 000,00	5 238,00			7 000,00	18 343,45		11 343,45
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		5 238,00	5 238,00				5 238,00	5 238,00		0,00
12	Sous Total compte 12		5 238,00	5 238,00				5 238,00	5 238,00		0,00
1321	État et établissements nationaux		93 663,72						93 663,72		93 663,72
1323	Départements		50 000,00						50 000,00		50 000,00
13251	GFP de rattachement		55 000,00						55 000,00		55 000,00
1325	Sous Total compte 1325		55 000,00						55 000,00		55 000,00
132	Sous Total compte 132		198 663,72						198 663,72		198 663,72
13	Sous Total compte 13		198 663,72						198 663,72		198 663,72
1641	Emprunts en euros		58 306,82				4 275,42		4 275,42	58 306,82	54 031,40
164	Sous Total compte 164		58 306,82				4 275,42		4 275,42	58 306,82	54 031,40
16	Sous Total compte 16		58 306,82				4 275,42		4 275,42	58 306,82	54 031,40

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1		367 491,50	12 238,00	5 238,00	4 275,42	7 000,00	16 513,42	379 729,50		363 216,08
21318	Autres bâtiments publics	21 710,95						21 710,95		21 710,95	
2131	Sous Total compte 2131	21 710,95						21 710,95		21 710,95	
2138	Autres constructions	322 113,17						322 113,17		322 113,17	
213	Sous Total compte 213	343 824,12						343 824,12		343 824,12	
2158	Autres installations, matériel et outill					2 401,50		2 401,50		2 401,50	
215	Sous Total compte 215					2 401,50		2 401,50		2 401,50	
2188	Autres	2 640,00						2 640,00		2 640,00	
218	Sous Total compte 218	2 640,00						2 640,00		2 640,00	
21	Sous Total compte 21	346 464,12				2 401,50		348 865,62		348 865,62	
	Total classe 2	346 464,12				2 401,50		348 865,62		348 865,62	
4011	Fournisseurs			6 660,38	7 300,04			6 660,38	7 300,04		639,66
401	Sous Total compte 401			6 660,38	7 300,04			6 660,38	7 300,04		639,66
4041	Fournisseurs d'immobilisations			2 881,80	2 881,80			2 881,80	2 881,80		0,00
404	Sous Total compte 404			2 881,80	2 881,80			2 881,80	2 881,80		0,00
40	Sous Total compte 40			9 542,18	10 181,84			9 542,18	10 181,84		639,66
414	Locataires-acquéreurs et locataires	2 163,76		8 714,45	7 050,93			10 878,21	7 050,93	3 827,28	
41	Sous Total compte 41	2 163,76		8 714,45	7 050,93			10 878,21	7 050,93	3 827,28	
44562	T.V.A. sur immobilisations			480,30	480,30			480,30	480,30		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44566	T.V.A. sur autres biens et services			1 217,05	1 110,44			1 217,05	1 110,44	106,61	
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	47 180,00		187 243,00	188 162,00			234 423,00	188 162,00	46 261,00	
4456	Sous Total compte 4456	47 180,00		188 940,35	189 752,74			236 120,35	189 752,74	46 367,61	
44571	T.V.A. collectée			2 509,00	2 509,00			2 509,00	2 509,00		0,00
4457	Sous Total compte 4457			2 509,00	2 509,00			2 509,00	2 509,00		0,00
445	Sous Total compte 445	47 180,00		191 449,35	192 261,74			238 629,35	192 261,74	46 367,61	
44	Sous Total compte 44	47 180,00		191 449,35	192 261,74			238 629,35	192 261,74	46 367,61	
4513	Compte de rattachement avec... (à subdiv		29 204,38	14 273,75	15 354,06			14 273,75	44 558,44		30 284,69
451	Sous Total compte 451		29 204,38	14 273,75	15 354,06			14 273,75	44 558,44		30 284,69
45	Sous Total compte 45		29 204,38	14 273,75	15 354,06			14 273,75	44 558,44		30 284,69
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
4675	Sous Total compte 4675			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
467	Sous Total compte 467			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
46	Sous Total compte 46			6 334,82	6 334,82			6 334,82	6 334,82		0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			5 811,88	5 811,88			5 811,88	5 811,88		0,00
4721	Sous Total compte 4721			5 811,88	5 811,88			5 811,88	5 811,88		0,00
472	Sous Total compte 472			5 811,88	5 811,88			5 811,88	5 811,88		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			1,15	1,15			1,15	1,15		0,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
478	Sous Total compte 478			1,15	1,15			1,15	1,15		0,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	Sous Total compte 47			5 813,03	5 813,03			5 813,03	5 813,03		0,00
	Total classe 4	49 343,76	29 204,38	236 127,58	236 996,42			285 471,34	266 200,80	50 194,89	30 924,35
5118	Autres valeurs à l'encaissement	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00
511	Sous Total compte 511	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00
51	Sous Total compte 51	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00
	Total classe 5	888,00		10 834,23	11 722,23			11 722,23	11 722,23		0,00
60632	Fournitures de petit équipement					682,17		682,17		682,17	
6063	Sous Total compte 6063					682,17		682,17		682,17	
606	Sous Total compte 606					682,17		682,17		682,17	
60	Sous Total compte 60					682,17		682,17		682,17	
61228	Autres					4 252,52		4 252,52		4 252,52	
6122	Sous Total compte 6122					4 252,52		4 252,52		4 252,52	
612	Sous Total compte 612					4 252,52		4 252,52		4 252,52	
615228	Autres bâtiments					1 148,67		1 148,67		1 148,67	
61522	Sous Total compte 61522					1 148,67		1 148,67		1 148,67	
6152	Sous Total compte 6152					1 148,67		1 148,67		1 148,67	
615	Sous Total compte 615					1 148,67		1 148,67		1 148,67	
61	Sous Total compte 61					5 401,19		5 401,19		5 401,19	
65888	Autres					1,15		1,15		1,15	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6588	Sous Total compte 6588					1,15		1,15		1,15	
658	Sous Total compte 658					1,15		1,15		1,15	
65	Sous Total compte 65					1,15		1,15		1,15	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
6611	Sous Total compte 6611					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
661	Sous Total compte 661					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
66	Sous Total compte 66					1 536,46		1 536,46		1 536,46	
	Total classe 6					7 620,97		7 620,97		7 620,97	
752	Revenus des immeubles						12 541,05		12 541,05		12 541,05
75	Sous Total compte 75						12 541,05		12 541,05		12 541,05
	Total classe 7						12 541,05		12 541,05		12 541,05
	Total général	396 695,88	396 695,88	259 199,81	253 956,65	14 297,89	19 541,05	670 193,58	670 193,58	406 681,48	406 681,48

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

71600 - COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A DRFIP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 19/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COMMERCE PROXI ST MARS COUTAIS** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A PORNIC, le 20/02/2024

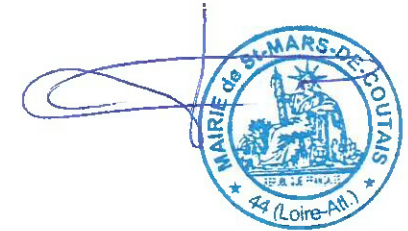
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

14/03/2024

A , le

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2023

Le Maire
Jean CHARRIER





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëticia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëticia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées : Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL – MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents : Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

D 2024-03-04

Rapporteur : Jean-Marc AUBRET

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2121-14, L.2121-21 et L2121-29 relatif à la désignation d'un président autre que Monsieur le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2121-31, relatif à l'adoption du Compte Administratif ;

VU la délibération n° D 2023-04-03 Budget Principal – adoption du Budget Primitif 2023 ;

VU la délibération n° D 2023-04-04 Budget Annexe Assainissement – adoption du Budget 2023 ;

VU la délibération n° D 2023-04-05 Budget Commerce de proximité – adoption du Budget 2023 ;

VU l'avis de la commission Finances et Ressources Humaines du 07 mars 2024 ;

COMPTES ADMINISTRATIFS**Compte administratif du Budget Principal**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	1 219 712,23 €	2 345 396,32 €
DEPENSES	495 152,82 €	1 967 999,53 €
Résultat de l'exercice N (1)	724 559,41 €	377 396,79 €
Report déficit / excédent N-1 (2)	- 561 615,15 €	134 703,90 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	162 944,26 €	512 100,69 €
Solde Reste A Réaliser (3)	- 160 421,59 €	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE	2 522,67 €	512 100,69 €

Compte administratif du Budget Annexe Assainissement

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION
RECETTES	156 581,03 €	182 416,16 €
DEPENSES	94 796,62 €	120 427,68 €
Résultat de l'exercice N (1)	61 784,41 €	61 988,48 €
Report déficit / excédent N-1 (2)	148 625,06 €	170 419,11 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	210 409,47 €	232 407,59 €
Solde Reste A Réaliser (3)	- 27 206,34 €	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE	183 203,13 €	232 407,59 €

Compte administratif du Budget Annexe Commerce de proximité

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	7 000,00 €	12 541,05 €
DEPENSES	6 676,92 €	7 620,97 €
Résultat de l'exercice N (1)	323,08 €	4 920,08 €
Report déficit / excédent N-1 (2)	2 683,93 €	11 343,45 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	3 007,01 €	16 263,53 €
Solde Reste A Réaliser (3)		
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE	3 007,01 €	16 263,53 €

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 – comptes administratifs 2023

CONSIDERANT après vérification et rapprochement entre les écritures passées par le comptable et l'ordonnateur, il convient de constater et d'approuver les comptes administratifs 2023 :

- ✓ Budget Primitif ;
- ✓ Budget Annexe Assainissement ;
- ✓ Budget Commerces de proximité ;

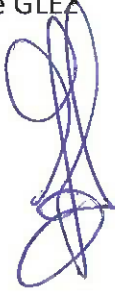
Conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Marc AUBRET a été désigné à la majorité des voix pour présider la séance lors de l'approbation des comptes administratifs. Monsieur le Maire a quitté la salle lors du vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

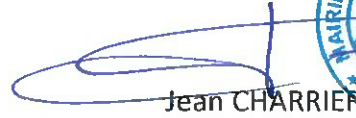
- **APPROUVE** les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes Assainissement et Commerce de proximité.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ



Le Maire





REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS : COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21440178800051

POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	52
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	53
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	57
B4 - Etat des charges transférées	58
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	59
B6 - Prêts	60
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	61
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	62
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	65
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	66
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	67
B7.8 - Autres engagements donnés	68
B7.9 - Autres engagements reçus	70
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	71
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	74
B9 - Etat du personnel	75
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	76
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	77
B11.2 - Liste des établissements publics créés	78
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	80
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	81
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	82
B13 - Opérations liées aux cessions	84
B14 - Etat des travaux en régie	85
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	86
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	87
C2.1 - Situation des AP	89
C2.2 - Situation des AE	90
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	91
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	92
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	93
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	94
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	95
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	97
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	98
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	99
D4 - Gestion des fonds européens	100
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	101
D6 - Actions de formation des élus	102
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	103
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	104
D9 - Identification des flux croisés	105
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	106
D11 - Décisions en matière de taux	109
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	110
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	111
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	113
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	114
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	115
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	116

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	2644

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1123622,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	761,24
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	787,76
3 Dépenses d'équipement brut / population	246,83
4 Encours de dette / population (2) (3)	568,50
5 DGF / population	266,62
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4300
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0462
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,3133
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,7216
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 463 152,35	3 565 108,55	-426 911,25	A1 675 044,95
Investissement	495 152,82	1 219 712,23	(2) -561 615,15	A2 162 944,26
Dont 1068		325 000,00		
Fonctionnement	1 967 999,53	2 345 396,32	(3) 134 703,90	A3 512 100,69

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 189 648,39	III + IV 29 226,80	B1 -160 421,59
Investissement	I 189 648,39	III 29 226,80	B2 -160 421,59
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

TOTAL	A1 + B1	514 623,36
Investissement	A2 + B2	2 522,67
Fonctionnement	A3 + B3	512 100,69

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

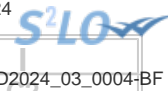
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 189 648,39
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 746,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
61	Opération d'équipement n° 61	28 717,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	69 759,59
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	8 237,82
21	Immobilisations corporelles (3)	77 187,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

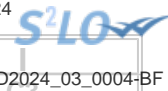
(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 29 226,80
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	29 226,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 967 999,53	G	2 345 396,32
	Section d'investissement	B	495 152,82	H	1 219 712,23
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	134 703,90
	Report en section d'investissement (001)	D	561 615,15	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	3 024 767,50	= G + H + I + J	3 699 812,45
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	189 648,39	L	29 226,80
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	189 648,39	= K + L	29 226,80
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 967 999,53	= G + I + K	2 480 100,22
	Section d'investissement	= B + D + F	1 246 416,36	= H + J + L	1 248 939,03
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 214 415,89	= G + H + I + J + K + L	3 729 039,25

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		511 100,82
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	43 120,82	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	11 893,92	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	115 699,23	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	153 437,41	0,00
Total des réalisations d'équipement		324 151,38	511 100,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	5 746,00	301 884,16
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 255,44	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		171 001,44	301 884,16
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 495 152,82	II 812 984,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	81 727,25
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 81 727,25

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	495 152,82	II + IV	894 712,23
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	561 615,15	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	325 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 056 767,97	II + IV + VI + VII	1 219 712,23
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		162 944,26		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

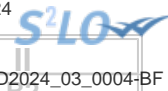
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	650 272,10	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	246 880,15
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	862 953,41	73 Impôts et taxes (sauf 731)	243 695,40
		731 Fiscalité locale	701 047,50
		74 Dotations et participations (1)	952 732,64
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	293 046,07	75 Autres produits de gestion courante (1)	114 238,04
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	38 986,00	013 Atténuations de charges (1)	5 673,89
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 845 257,58	Total recettes de gestion des services	2 264 267,62
66 Charges financières	40 254,54	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	760,16	77 Produits spécifiques (1)	81 128,70
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 886 272,28	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 345 396,32

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	81 727,25	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 81 727,25	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 967 999,53	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	2 345 396,32
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	134 703,90

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 967 999,53	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	2 480 100,22
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	512 100,69				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 746,00	0,00	5 746,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	165 255,44	0,00	165 255,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	153 437,41		153 437,41
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	43 120,82	0,00	43 120,82
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	11 893,92	0,00	11 893,92
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	115 699,23	0,00	115 699,23
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		495 152,82	0,00	495 152,82

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

561 615,15

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	650 272,10		650 272,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	862 953,41		862 953,41
014	Atténuations de produits	38 986,00		38 986,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	293 046,07	0,00	293 046,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	40 254,54	0,00	40 254,54
67	Charges spécifiques (9)	760,16	80 811,70	81 571,86
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	915,55	915,55
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 886 272,28	81 727,25	1 967 999,53

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	301 884,16	0,00	301 884,16
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	511 100,82	0,00	511 100,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		9 041,78	9 041,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	71 769,92	71 769,92
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		915,55	915,55
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		812 984,98	81 727,25	894 712,23

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

325 000,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	5 673,89		5 673,89
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	246 880,15		246 880,15
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	243 695,40		243 695,40
731	Fiscalité locale	701 047,50		701 047,50
74	Dotations et participations (8)	952 732,64		952 732,64
75	Autres produits de gestion courante(8)	114 238,04	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	81 128,70	0,00	81 128,70
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 345 396,32	0,00	2 345 396,32

Pour information R002 Résultat positif reporté

134 703,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 954,30	43 120,82	69 759,59	20 073,89	0,00	43 120,82
204	Subventions d'équipement versées (7)	27 521,69	11 893,92	8 237,82	7 389,95	0,00	11 893,92
21	Immobilisations corporelles	302 480,46	115 699,23	77 187,56	109 593,67	0,00	115 699,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	151 761,84	0,00	0,00	151 761,84	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	0,00	153 437,41
Total des dépenses d'équipement		697 365,25	324 151,38	183 902,39	189 311,48	0,00	324 151,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 500,00	5 746,00	5 746,00	8,00		5 746,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	166 500,00	165 255,44	0,00	1 244,56		165 255,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		178 000,00	171 001,44	5 746,00	1 252,56	0,00	171 001,44
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		561 615,15					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 436 980,40	1 056 767,97	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	615 000,00	626 884,16	0,00	-11 884,16
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00		0,00	
Total des recettes financières		701 000,00	626 884,16	0,00	74 115,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 232 173,50	1 137 984,98	29 226,80	64 961,72
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	203 891,35			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	915,55	81 727,25		-80 811,70
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		204 806,90	81 727,25		123 079,65
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 954,30	43 120,82	69 759,59	20 073,89	0,00	43 120,82
202	Frais réalisation documents urbanisme	1 000,00	1 044,00	4 116,00	-4 160,00	0,00	1 044,00
2031	Frais d'études	130 954,30	39 943,48	65 643,59	25 367,23	0,00	39 943,48
2033	Frais d'insertion	1 000,00	2 133,34	0,00	-1 133,34	0,00	2 133,34
204	Subventions d'équipement versées (9)	27 521,69	11 893,92	8 237,82	7 389,95	0,00	11 893,92
204182	Autres org pub - Bât. et installations	27 521,69	11 893,92	8 237,82	7 389,95	0,00	11 893,92
21	Immobilisations corporelles	302 480,46	115 699,23	77 187,56	109 593,67	0,00	115 699,23
2111	Terrains nus	17 116,00	3 089,32	366,61	13 660,07	0,00	3 089,32
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	14 249,45	-14 249,45	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	35 000,00	31 930,50	2 900,00	169,50	0,00	31 930,50
21318	Autres bâtiments publics	90 576,16	8 678,82	26 305,02	55 592,32	0,00	8 678,82
21328	Autres bâtiments privés	22 007,30	5 374,99	16 517,80	114,51	0,00	5 374,99
2151	Réseaux de voirie	26 500,00	0,00	15 892,76	10 607,24	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	15 900,00	0,00	-15 900,00	0,00	15 900,00
215741	Inst., mat., outill. cantines scolaires	16 500,00	18 279,36	0,00	-1 779,36	0,00	18 279,36
21578	Autre matériel technique	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	28 995,00	0,00	0,00	28 995,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	15 900,00	0,00	0,00	15 900,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	5 595,44	0,00	-595,44	0,00	5 595,44
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 000,00	7 653,46	0,00	346,54	0,00	7 653,46
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	4 008,29	955,92	35,79	0,00	4 008,29
2188	Autres immobilisations corporelles	22 386,00	15 189,05	0,00	7 196,95	0,00	15 189,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	151 761,84	0,00	0,00	151 761,84	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	151 761,84	0,00	0,00	151 761,84	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	0,00	153 437,41
Total des dépenses d'équipement		697 365,25	324 151,38	183 902,39	189 311,48	0,00	324 151,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 500,00	5 746,00	5 746,00	8,00		5 746,00
10226	Taxe d'aménagement	11 500,00	5 746,00	5 746,00	8,00		5 746,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	166 500,00	165 255,44	0,00	1 244,56		165 255,44
1641	Emprunts en euros	166 500,00	165 255,44	0,00	1 244,56		165 255,44

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour réalisation, dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		178 000,00	171 001,44	5 746,00	1 252,56	0,00	171 001,44
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		875 365,25	495 152,82	189 648,39	190 564,04	0,00	495 152,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

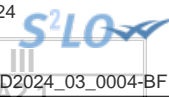
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	4 018 368,19	0,00	153 437,41
14	Acquisition matériel mobilier logiciel		0,00	0,00	0,00	0,00	74 390,80	0,00	0,00
17	Travaux salle municipale		0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 249,05	0,00	0,00
20	Divers travaux voirie		0,00	0,00	0,00	0,00	189 379,08	0,00	0,00
61	Travaux Bourg		82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	1 938 752,89	0,00	153 437,41
97	SALLE DE THEATRE		0,00	0,00	0,00	0,00	15 987,17	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17

LIBELLE : Travaux salle municipale

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 249,05
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 249,05
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 249,05

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-1 874 249,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : Divers travaux voirie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 189 379,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	189 379,08
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	189 379,08

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-189 379,08

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 61

LIBELLE : Travaux Bourg

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		82 646,96	153 437,41	28 717,42	-99 507,87	1 938 752,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 387,38
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	2 037,38
204	Subventions d'équipement versées (9)	17 215,23	0,00	24 605,18	-7 389,95	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	17 215,23	0,00	24 605,18	-7 389,95	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	65 431,73	153 437,41	4 112,24	-92 117,92	1 929 638,92
2315	Install., matériel et outill. technique	65 431,73	153 437,41	4 112,24	-92 117,92	1 929 638,92

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		501 947,50	493 447,50	0,00	8 500,00	944 782,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	501 947,50	493 447,50	0,00	8 500,00	944 782,80
1322	Subv. non transf. Régions	132 022,00	123 522,00	0,00	8 500,00	221 190,00
1323	Subv. non transf. Départements	298 902,00	298 902,00	0,00	0,00	577 569,30
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	71 023,50	71 023,50	0,00	0,00	71 023,50
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	340 010,09	B2 - A2	-993 970,09

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 97
LIBELLE : SALLE DE THEATRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 15 987,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 987,17
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	15 987,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-15 987,17

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

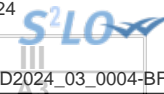
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	9 153,32	0,00	-9 153,32
1322	Subv. non transf. Régions	132 022,00	132 022,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	298 902,00	298 902,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	100 249,50	71 023,50	29 226,80	-0,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		531 173,50	511 100,82	29 226,80	-9 154,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	615 000,00	626 884,16	0,00	-11 884,16
10222	FCTVA	250 000,00	261 642,26	0,00	-11 642,26
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 241,90	0,00	-241,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 000,00	325 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00		0,00	
Total des recettes financières		701 000,00	626 884,16	0,00	74 115,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 232 173,50	1 137 984,98	29 226,80	64 961,72
021	Virement de la section de fonctionnement	203 891,35	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	915,55	81 727,25		-80 811,70
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	9 041,78		-9 041,78
2111	Terrains nus	0,00	1 233,70		-1 233,70
21328	Autres bâtiments privés	0,00	70 536,22		-70 536,22
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	532,68	532,68		0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	183,71	183,71		0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	199,16	199,16		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		204 806,90	81 727,25		123 079,65

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 244 341,90	1 967 999,53	0,00	0,00	276 342,37	0,00	1 967 999,53
011	Charges à caractère général (3)	763 909,00	650 272,10	0,00	0,00	113 636,90	0,00	650 272,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	870 400,00	862 953,41	0,00	0,00	7 446,59		862 953,41
014	Atténuations de produits	40 226,00	38 986,00	0,00	0,00	1 240,00		38 986,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	323 500,00	293 046,07	0,00	0,00	30 453,93	0,00	293 046,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 998 035,00	1 845 257,58	0,00	0,00	152 777,42	0,00	1 845 257,58
66	Charges financières	40 500,00	40 254,54	0,00	0,00	245,46		40 254,54
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	760,16	0,00	0,00	239,84		760,16
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		41 500,00	41 014,70	0,00	0,00	485,30		41 014,70
Total des dépenses réelles		2 039 535,00	1 886 272,28	0,00	0,00	153 262,72	0,00	1 886 272,28
023	Virement à la section d'investissement	203 891,35	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	915,55	81 727,25			-80 811,70		81 727,25
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		204 806,90	81 727,25			123 079,65		81 727,25
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 244 341,90	1 967 999,53	0,00	0,00	276 342,37	0,00	1 967 999,53

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 109 638,00	2 345 396,32	0,00	0,00	-235 758,32
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	5 673,89	0,00	0,00	2 326,11
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	193 500,00	246 880,15	0,00	0,00	-53 380,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	227 000,00	243 695,40	0,00	0,00	-16 695,40
731	Fiscalité locale	660 750,00	701 047,50	0,00	0,00	-40 297,50
74	Dotations et participations (3)	913 788,00	952 732,64	0,00	0,00	-38 944,64
75	Autres produits de gestion courante (3)	106 600,00	114 238,04	0,00	0,00	-7 638,04
Total des recettes de gestion des services		2 109 638,00	2 264 267,62	0,00	0,00	-154 629,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	81 128,70	0,00	0,00	-81 128,70
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	81 128,70	0,00	0,00	-81 128,70
Total des recettes réelles		2 109 638,00	2 345 396,32	0,00	0,00	-235 758,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	134 703,90					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 244 341,90	2 480 100,22	0,00	0,00	-235 758,32
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE


Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 244 341,90	1 967 999,53	0,00	0,00	276 342,37	0,00	1 967 999,53
011	Charges à caractère général (4)	763 909,00	650 272,10	0,00	0,00	113 636,90	0,00	650 272,10
6042	Achats de prestations de services	175 000,00	166 575,88	0,00	0,00	8 424,12	0,00	166 575,88
605	Achats de matériel, équip. et travaux	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	11 500,00	7 839,21	0,00	0,00	3 660,79	0,00	7 839,21
60612	Energie - Electricité	91 000,00	65 248,43	0,00	0,00	25 751,57	0,00	65 248,43
60621	Combustibles	32 000,00	35 191,93	0,00	0,00	-3 191,93	0,00	35 191,93
60622	Carburants	1 000,00	202,68	0,00	0,00	797,32	0,00	202,68
60623	Alimentation	3 500,00	3 420,12	0,00	0,00	79,88	0,00	3 420,12
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	7 401,57	0,00	0,00	5 598,43	0,00	7 401,57
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	4 140,58	0,00	0,00	15 859,42	0,00	4 140,58
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	16 688,17	0,00	0,00	-9 688,17	0,00	16 688,17
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	1 314,56	0,00	0,00	-314,56	0,00	1 314,56
6064	Fournitures administratives	8 000,00	4 592,97	0,00	0,00	3 407,03	0,00	4 592,97
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 500,00	7 327,59	0,00	0,00	-827,59	0,00	7 327,59
6067	Fournitures scolaires	13 700,00	12 884,44	0,00	0,00	815,56	0,00	12 884,44
6068	Autres matières et fournitures	30 909,00	30 020,81	0,00	0,00	888,19	0,00	30 020,81
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	7 021,30	0,00	0,00	-21,30	0,00	7 021,30
6132	Locations immobilières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	3 550,00	1 012,40	0,00	0,00	2 537,60	0,00	1 012,40
61358	Autres	3 450,00	4 972,78	0,00	0,00	-1 522,78	0,00	4 972,78
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	1 051,65	0,00	0,00	-551,65	0,00	1 051,65
61521	Entretien terrains	5 000,00	1 740,00	0,00	0,00	3 260,00	0,00	1 740,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	38 340,79	0,00	0,00	1 659,21	0,00	38 340,79
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	20 316,87	0,00	0,00	-16 316,87	0,00	20 316,87
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	4 801,20	0,00	0,00	15 198,80	0,00	4 801,20
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	4 160,94	0,00	0,00	-1 660,94	0,00	4 160,94
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	257,06	0,00	0,00	742,94	0,00	257,06
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	222,16	0,00	0,00	3 277,84	0,00	222,16
6156	Maintenance	32 000,00	20 666,84	0,00	0,00	11 333,16	0,00	20 666,84
6161	Multirisques	9 000,00	9 918,83	0,00	0,00	-918,83	0,00	9 918,83
6168	Autres primes d'assurance	37 000,00	36 168,74	0,00	0,00	831,26	0,00	36 168,74
617	Etudes et recherches	50 000,00	37 740,00	0,00	0,00	12 260,00	0,00	37 740,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	3 340,65	0,00	0,00	-840,65	0,00	3 340,65
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	6 557,00	0,00	0,00	-1 557,00	0,00	6 557,00

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le  information, Pour information,
ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le  information, Pour information, ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	9 500,00	4 691,80	0,00	0,00	4 808,20	0,00	4 691,80
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 500,00	3 770,11	0,00	0,00	-2 270,11	0,00	3 770,11
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	1 800,00	0,00	0,00	700,00	0,00	1 800,00
6228	Divers	2 000,00	1 906,00	0,00	0,00	94,00	0,00	1 906,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 404,00	0,00	0,00	96,00	0,00	1 404,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	15 069,94	0,00	0,00	-69,94	0,00	15 069,94
6236	Catalogues et imprimés	18 500,00	18 942,00	0,00	0,00	-442,00	0,00	18 942,00
6238	Divers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	1 253,60	0,00	0,00	-1 253,60	0,00	1 253,60
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 437,00	0,00	0,00	63,00	0,00	1 437,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 300,00	1 224,96	0,00	0,00	75,04	0,00	1 224,96
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	3 877,29	0,00	0,00	1 122,71	0,00	3 877,29
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	8 432,07	0,00	0,00	1 567,93	0,00	8 432,07
627	Services bancaires et assimilés	800,00	60,64	0,00	0,00	739,36	0,00	60,64
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	9 502,37	0,00	0,00	-3 002,37	0,00	9 502,37
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 000,00	1 220,63	0,00	0,00	1 779,37	0,00	1 220,63
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	1 556,45	0,00	0,00	3 443,55	0,00	1 556,45
63512	Taxes foncières	11 500,00	11 692,00	0,00	0,00	-192,00	0,00	11 692,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	299,76	0,00	0,00	-299,76	0,00	299,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	800,00	993,33	0,00	0,00	-193,33	0,00	993,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	870 400,00	862 953,41	0,00	0,00	7 446,59		862 953,41
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	31 079,07	0,00	0,00	18 920,93		31 079,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	518,42	0,00	0,00	481,58		518,42
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	13 089,25	0,00	0,00	-1 089,25		13 089,25
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 588,73	0,00	0,00	411,27		1 588,73
64111	Rémunération principale titulaires	290 000,00	323 143,95	0,00	0,00	-33 143,95		323 143,95
64112	SFT, indemnité de résidence	3 700,00	4 659,10	0,00	0,00	-959,10		4 659,10
64113	NBI	1 800,00	1 759,08	0,00	0,00	40,92		1 759,08
64118	Autres indemnités	85 000,00	98 917,95	0,00	0,00	-13 917,95		98 917,95
64131	Rémunérations	175 000,00	132 609,88	0,00	0,00	42 390,12		132 609,88
64132	SFT, indemnité de résidence	2 400,00	1 412,41	0,00	0,00	987,59		1 412,41
64138	Primes et autres indemnités	26 000,00	24 360,15	0,00	0,00	1 639,85		24 360,15
6415	Congés payés	0,00	25,90	0,00	0,00	-25,90		25,90
64168	Autres emplois aidés	18 000,00	7 746,63	0,00	0,00	10 253,37		7 746,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 500,00	109 535,10	0,00	0,00	-13 035,10		109 535,10
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 000,00	98 045,50	0,00	0,00	-8 045,50		98 045,50

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le  information, Pour information,
ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Gestion des dépenses	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	6 694,57	0,00	0,00	1 305,43		6 694,57
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 500,00	7 632,72	0,00	0,00	-132,72		7 632,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	135,00	0,00	0,00	1 365,00		135,00
014	Atténuations de produits	40 226,00	38 986,00	0,00	0,00	1 240,00		38 986,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 900,00	660,00	0,00	0,00	1 240,00		660,00
739221	FNGIR	38 326,00	38 326,00	0,00	0,00	0,00		38 326,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	323 500,00	293 046,07	0,00	0,00	30 453,93	0,00	293 046,07
65311	Indemnités de fonction	79 000,00	78 149,56	0,00	0,00	850,44	0,00	78 149,56
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	4 139,29	0,00	0,00	860,71	0,00	4 139,29
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 500,00	6 249,78	0,00	0,00	250,22	0,00	6 249,78
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	93,27	0,00	0,00	-93,27	0,00	93,27
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	398,98	0,00	0,00	601,02	0,00	398,98
65568	Autres contributions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	60 000,00	48 711,56	0,00	0,00	11 288,44	0,00	48 711,56
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	4 500,00	3 986,22	0,00	0,00	513,78	0,00	3 986,22
657348	Subv. fonct. autres communes	1 000,00	769,93	0,00	0,00	230,07	0,00	769,93
657362	Subv. fonct. CCAS	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	140 000,00	128 166,84	0,00	0,00	11 833,16	0,00	128 166,84
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	20 000,00	19 378,53	0,00	0,00	621,47	0,00	19 378,53
65818	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,11	0,00	0,00	-2,11	0,00	2,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 998 035,00	1 845 257,58	0,00	0,00	152 777,42	0,00	1 845 257,58
66	Charges financières	40 500,00	40 254,54	0,00	0,00	245,46		40 254,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	37 591,19	0,00	0,00	2 408,81		37 591,19
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	2 663,35	0,00	0,00	-2 163,35		2 663,35
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	760,16	0,00	0,00	239,84		760,16
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	760,16	0,00	0,00	239,84		760,16
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		41 500,00	41 014,70	0,00	0,00	485,30		41 014,70
Total des dépenses réelles		2 039 535,00	1 886 272,28	0,00	0,00	153 262,72	0,00	1 886 272,28

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le **21/04/2024** Pour information,
ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Géométrie	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
023	Virement à la section d'investissement	203 891,35						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	915,55	81 727,25			-80 811,70		81 727,25
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	71 769,92			-71 769,92		71 769,92
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	9 041,78			-9 041,78		9 041,78
6811	Dot. amort. immos incorporelles	915,55	915,55			0,00		915,55
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		204 806,90	81 727,25			123 079,65		81 727,25

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 109 638,00	2 345 396,32	0,00	0,00	-235 758,32
013	Atténuations de charges (4)	8 000,00	5 673,89	0,00	0,00	2 326,11
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	5 319,52	0,00	0,00	2 680,48
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	354,37	0,00	0,00	-354,37
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	193 500,00	246 880,15	0,00	0,00	-53 380,15
7018	Autres ventes de produits finis	2 500,00	5 392,00	0,00	0,00	-2 892,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	6 422,00	0,00	0,00	-3 922,00
70323	Red. occupation dom. public	3 500,00	20 899,80	0,00	0,00	-17 399,80
7067	Redev. services périscolaires et enseign	170 000,00	196 783,25	0,00	0,00	-26 783,25
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	14 974,05	0,00	0,00	-14 974,05
70878	Remb. frais par des tiers	15 000,00	1 885,05	0,00	0,00	13 114,95
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	524,00	0,00	0,00	-524,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	227 000,00	243 695,40	0,00	0,00	-16 695,40
73211	Attribution de compensation	55 000,00	57 613,40	0,00	0,00	-2 613,40
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	42 000,00	39 620,00	0,00	0,00	2 380,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	130 000,00	146 462,00	0,00	0,00	-16 462,00
731	Fiscalité locale	660 750,00	701 047,50	0,00	0,00	-40 297,50
73111	Impôts directs locaux	660 000,00	699 588,00	0,00	0,00	-39 588,00
73118	Autres contributions directes	0,00	866,00	0,00	0,00	-866,00
73154	Droits de place	400,00	563,50	0,00	0,00	-163,50
7318	Autres	350,00	30,00	0,00	0,00	320,00
74	Dotations et participations (4)	913 788,00	952 732,64	0,00	0,00	-38 944,64
74111	Dotation forfaitaire des communes	272 000,00	274 659,00	0,00	0,00	-2 659,00
741121	DSR des communes	426 809,00	426 809,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	73 000,00	82 454,00	0,00	0,00	-9 454,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	7 500,00	6 786,58	0,00	0,00	713,42
74718	Autres participations Etat	6 000,00	1 791,72	0,00	0,00	4 208,28
7473	Participation départements	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
7478142	Part prévention	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	2 495,27	0,00	0,00	-2 495,27
747888	Autres	0,00	131 389,84	0,00	0,00	-131 389,84
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 479,00	3 479,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	20 000,00	21 435,23	0,00	0,00	-1 435,23

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	RePublié le	réaliser au	Crédits sans	
								(3)
74888	Autres	105 000,00	0,00	0,00				105 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	106 600,00	114 238,04	0,00				-7 638,04
752	Revenus des immeubles	35 000,00	37 332,85	0,00				-2 332,85
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	8 000,00	0,00	0,00				8 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	1 600,00	1 593,91	0,00				6,09
75888	Autres	62 000,00	75 311,28	0,00				-13 311,28
Total des recettes de gestion des services		2 109 638,00	2 264 267,62	0,00				-154 629,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00				0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	81 128,70	0,00				-81 128,70
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	317,00	0,00				-317,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	80 811,70	0,00				-80 811,70
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00					0,00
Total des recettes réelles		2 109 638,00	2 345 396,32	0,00				-235 758,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00					0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00					0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00					0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
10002528630	07/06/2022	200 000,00	200 000,00	413,26	200 000,00	0,00
10002564444	07/07/2022	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	200 000,00	413,26	200 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 987 581,03									
1641 Emprunts en euros (total)					2 987 581,03									
0852435	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/03/1999		01/03/1999	34 301,03	V		4,300	4,300	EUR	A	P	N	A-1
10000879862	CREDIT AGRICOLE PRELVT	31/10/2017		15/03/2018	250 000,00	F		1,330	1,330	EUR	T	P	N	A-1
3660110055700210	CREDIT MUTUEL	30/12/2010		05/01/2011	870 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1
LT040139	CREDIT AGRICOLE PRELVT	26/06/2004		15/10/2013	733 280,00	F		1,920	1,920	EUR	A	P	N	A-1
MON510378EUR/0510956	LA BANQUE POSTALE	15/06/2016		01/02/2017	380 000,00	C		1,480	1,480	EUR	T	P	N	A-1
MON510379EUR05109570	LA BANQUE POSTALE	07/07/2016		01/01/2017	720 000,00	C		1,480	1,480	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 987 581,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 503 089,04					165 248,63	37 585,09	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 503 089,04					165 248,63	37 585,09	0,00	0,00
0852435	N	0,00	A-1	8 809,63	7,15	V		1,550	1 182,86	154,88	0,00	0,00
10000879862	N	0,00	A-1	155 930,81	9,20	F		1,330	16 203,20	2 214,12	0,00	0,00
3660110055700210	N	0,00	A-1	394 198,60	7,01	F		4,430	47 032,57	18 772,39	0,00	0,00
LT040139	N	0,00	A-1	229 150,00	5,78	F		1,920	45 830,00	5 352,94	0,00	0,00
MON510378EUR/0510956	N	0,00	A-1	247 000,00	13,08	C		1,480	19 000,00	3 831,36	0,00	0,00
MON510379EUR05109570	N	0,00	A-1	468 000,00	13,00	C		1,480	36 000,00	7 259,40	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 503 089,04					165 248,63	37 585,09	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

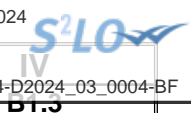
(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

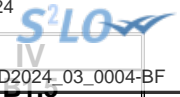
IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 503 089,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

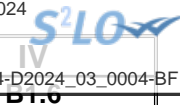
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

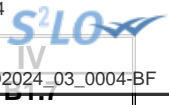
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

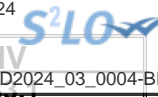


IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	12	
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	
L	Subventions d'équipement versées	12	



IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

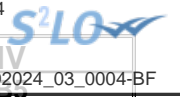
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

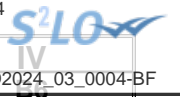


IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

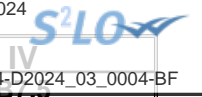
Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	202 833,72
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	202 833,72
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 345 396,32
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,65

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

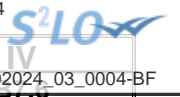


IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

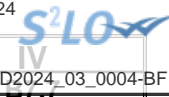
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

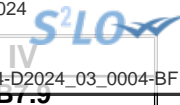
IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	21 377,00	
Personnes de droit privé	21 377,00	
Associations	21 377,00	
ADAR	619,00	Subvention 2023
ADMR SAINT HILAIRE DE CHALEONS	150,00	Subvention 2023
AMICALE LAIQUE SAINT MARS DE COUTAIS	1 675,00	Subvention 2023
APEL ECOLE STE THERESE	751,00	Subvention 2023
ASSOCIATION FAUNALIS	500,00	Subvention 2023
ASSOCIATION FETE DE L AGRICULTURE	750,00	Subvention 2023
ASSOCIATION LE CHEMIN DES PAPILLONS	2 000,00	Subvention 2023
ASSOCIATION LOISIRS ANIMATION CULTURE	2 461,00	Subvention 2023
BANQUE ALIMENTAIRE ADLA	1 000,00	Subvention 2023
COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ	400,00	Subvention 2023
COMITE DES FETE ST MARS DE COUTAIS	4 500,00	Subvention 2023
CROIX ROUGE FRANCAISE	500,00	Subvention 2023
FNACA	150,00	Subvention 2023
GRAND-LIEU-NOKOUÉ	300,00	Subvention 2023
LE SOUVENIR FRANCAIS	150,00	Subvention 2023
LES RESTOS DU COEUR	1 114,00	Subvention 2023
RETZ'AGIR	1 300,00	Subvention 2023
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS	160,00	Subvention 2023
SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE	153,00	Subvention 2023
SOLIDARITE PAYSANS 44	120,00	Subvention 2023
ST MEDARD BASKET	1 104,00	Subvention 2023
ST MEDARD FOOTBALL	959,00	Subvention 2023
ST MEDARD TENNIS	561,00	Subvention 2023
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

S²LO

IV

D6.T.Z

IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	6,00	8,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	5,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE SAINT MARS DE COUTAIS - Principal - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
 Reçu en préfecture le 22/03/2024
 Publié le 22/03/2024
 ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	12,00	18,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV
P.T.T.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV
D11.3

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

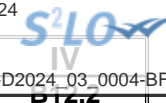
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			324 151,38	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			324 151,38	0,00	
10/01/2023	NETTOYEUR KRANZLE K1152ST NEW	2023-2188-03	966,74	0,00	0
10/01/2023	PARCELLE AI 264-266 -284	2023-2111-01	1,00	0,00	0
10/01/2023	POMPE GASOIL AUTOAMORCANTE	2023-2188-02	178,56	0,00	0
10/01/2023	SOUFFLEUR PB8010	2023-2188-04	879,00	0,00	0
10/01/2023	TRONCONEUSE CS 3510 ES/35	2023-2188-01	359,00	0,00	0
24/01/2023	BORNE DE RECHARGE POUR VOITURE ELECTRIQUE	2023-21318-02	1 931,16	0,00	0
27/01/2023	ALARME INCENDIE AU PERISCOLAIRE	2023-21838-01	2 145,00	0,00	0
27/01/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	7 944,83	0,00	0
03/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	3 160,60	0,00	0
06/02/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	9 369,47	0,00	0
06/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	15 943,40	0,00	0
14/02/2023	IVECO 35C13	2023-2182-01	15 900,00	0,00	5
17/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	3 404,60	0,00	0
17/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	864,56	0,00	0
20/02/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	40 247,70	0,00	0
21/02/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	960,00	0,00	0
03/03/2023	ARMOIRE RIDEAUX BASSE 105X120	2023-21848-02	624,77	0,00	0
03/03/2023	ARMOIRE RIDEAUX HAUTE 198X120	2023-21848-03	432,31	0,00	0
03/03/2023	BUREAU STAR COMPACT RETOUR DROIT	2023-21848-01	618,88	0,00	0
17/03/2023	ECRANS LED MULTISERVICES +CLAVIERS+ SOURIS	2023-21838-02	714,68	0,00	0
22/03/2023	BORNAGE PARCELLES - LE PORT FAISANT	2023-2111-02	804,00	0,00	0
28/03/2023	PERFO-BURINEUR 1100W SDS MAX	2023-2188-05	520,87	0,00	0
14/04/2023	ARMOIRE CHAUFFANTE 20 NIVEAUX GN 1/1	2023-215741-01	5 448,00	0,00	0
14/04/2023	CHARIOTS POUR CASIER A VAISSELLE	2023-215741-03	711,47	0,00	0
14/04/2023	CONGELATEUR TOP	2023-215741-04	1 404,74	0,00	0
14/04/2023	FONTAINE A EAU	2023-215741-02	1 483,55	0,00	0
14/04/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	13 306,47	0,00	0
19/04/2023	BORNAGE 15 RUE DE LA COLOMBE PARCELLE AI281	2023-2111-03	804,00	0,00	0
03/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	11 603,05	0,00	0
10/05/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	5 289,18	0,00	0
10/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	19 707,84	0,00	0
15/05/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	11 278,15	0,00	0
16/05/2023	CHAIRE DE PROFESSEUR	2023-21841-03	467,74	0,00	0
16/05/2023	SIEGE DE BUREAU KEY	2023-21841-01	151,61	0,00	0
16/05/2023	TABOURET FLAXIBLE ATLAS	2023-21841-02	179,73	0,00	0
06/06/2023	BAC A LIVRES BIBLIOTHEQUE	2023-21848-04	740,38	0,00	0
06/06/2023	TRAVAUX ENTRETIEN CIMETIERE EXHUMATION- DEPOSE-RE	2023-21316-01	2 981,00	0,00	0
06/06/2023	TRAVAUX ENTRETIEN CIMETIERE EXHUMATION- DEPOSE-RE	2023-21316-01	11 369,50	0,00	0
07/06/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	3 360,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée	
				31/12/N	en années (2)
09/06/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	8 923,34	0,00	0
14/06/2023	TRAVAUX ENTRETIEN CIMETIERE EXHUMATION- DEPOSE-RE	2023-21316-01	12 415,00	0,00	0
27/06/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	29 266,86	0,00	0
30/06/2023	DEFIBRILLATEUR Mindray C1A --	2023-2188-06	1 785,60	0,00	0
30/06/2023	DEFIBRILLATEUR Mindray C1A --	2023-2188-07	1 785,60	0,00	0
30/06/2023	DEFIBRILLATEUR Mindray C1A --	2023-2188-08	1 785,60	0,00	0
11/07/2023	CASIERS SCOLAIRES METAL	2023-21841-05	670,66	0,00	0
11/07/2023	CHAISES REGLABLES ATLAS	2023-21841-06	3 014,25	0,00	0
11/07/2023	TABLES REGLABLES ATLAS	2023-21841-04	2 830,11	0,00	0
17/07/2023	VENTE PARE / COMMUNE - PARCELLE ZE 417 LE SURCHAU	2023-2111-05	1 311,00	0,00	0
25/07/2023	PC PORTABLE 15.6 FUJITSU LIFEBOOK A 3511.15 RESPON	2023-21838-04	1 510,46	0,00	0
26/07/2023	ALARME POUR CTM -- BATIMENT VERRIERE ET ASSO	2023-21838-03	1 225,30	0,00	0
26/07/2023	FOUR MIXTE MKN FKECOD615T	2023-215741-05	9 231,60	0,00	0
11/08/2023	CLIMATISATION ECOLE PARTIE 1	2023-21318-01	6 747,66	0,00	0
18/09/2023	revision plu	2010088	130,44	0,00	0
18/09/2023	TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG 2019	20190015	7 624,76	0,00	0
04/10/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE RUE ST MEDARD	2023-2031-01	5 880,00	0,00	0
04/10/2023	VENTE PARE / COMMUNE - PARCELLE ZE 417 LE SURCHAU	2023-2111-05	169,32	0,00	0
13/10/2023	AMENAGEMENT POLE SPORTIF	2023-2031-02	7 140,00	0,00	0
18/10/2023	ASPIRATEUR VP600B -THEATRE-	2023-2188-09	1 988,10	0,00	0
18/10/2023	AUTOLAVEUSE SC351 B FULL PCKG-SMU	2023-2188-10	4 262,76	0,00	0
24/10/2023	MOBILIER POUR LA BIBLIOTHEQUE	2023-21848-05	637,28	0,00	0
24/10/2023	MODIFICATION DU PLU	2023-202-01	0,00	0,00	0
25/10/2023	ASPIRATEUR GD 1010 HEPA -PERI	2023-2188-11	677,22	0,00	0
07/11/2023	RAYONNAGE DROIT POUR LA CLASSE 4 -ECOLE-	2023-21841-07	339,36	0,00	0
21/11/2023	ETUDE AMENAGEMENT DU POLE SANTE 2	2022-2031-01	2 002,90	0,00	0
24/11/2023	CONCESSION FAMILLE COLIN	2023-21316-02	845,00	0,00	0
24/11/2023	RENOVATION SANITAIRES DE LA MAM	2023-21328-01	5 374,99	0,00	0
29/11/2023	REFECTION DU JARDIN DU SOUVENIR TRANCHE 1 DES TRAV	2023-21316-03	4 320,00	0,00	0
05/12/2023	RAYONNAGE POUR LE PERI	2023-21848-06	954,67	0,00	0
15/12/2023	MODIFICATION DU PLU	2023-202-01	1 044,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							80 811,70	9 041,78	
Cessions à titre onéreux							80 811,70	9 041,78	
	PARCELLE ZM 204		1 233,70	0	0,00	1 233,70	1 233,70	0,00	0,00
	Pôle santé 2		432 622,13	0	0,00	70 536,22	79 578,00	9 041,78	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
 Reçu en préfecture le 22/03/2024
 Publié le
 ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

S²LO
IV
BT3

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire

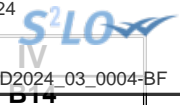
Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00
--------------	---	-----------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	80 811,70
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	71 769,92



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B15.1****B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		178 000,00	171 001,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		166 500,00	165 255,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	166 500,00	165 255,44
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 500,00	5 746,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	11 500,00	5 746,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	171 001,44	189 648,39	561 615,15	922 264,98


(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		580 806,90	III 302 799,71
Ressources propres externes de l'année (a)		290 000,00	301 884,16
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	250 000,00	261 642,26
10226	Taxe d'aménagement (2)	40 000,00	40 241,90
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		290 806,90	915,55
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	532,68	532,68
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	183,71	183,71
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	199,16	199,16
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	203 891,35	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
 Reçu en préfecture le 22/03/2024
 Publié le 
 ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	IV
Total ressources propres disponibles	302 799,71	29 226,80	0,00	325 000,00	657 026,51

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 922 264,98
Ressources propres disponibles	IV 657 026,51
Solde	V = IV – II (5) -265 238,47

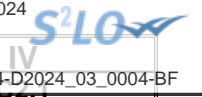
(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

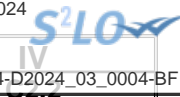
* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00




IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

Envoyé en préfecture le 22/03/2024	
Reçu en préfecture le 22/03/2024	
Publié le	
ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF	
D1.2.1	

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT

D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

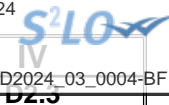
(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMONIAL

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

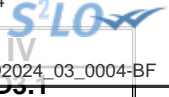
MATERIEL ROULANT

Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

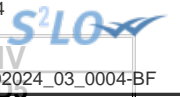
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

Cet état ne contient pas d'information.



IV

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)

Cet état ne contient pas d'information.

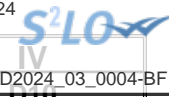
IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 436 980,40	1 056 767,97	189 648,39	190 564,04
RECETTES	1 436 980,40	1 219 712,23	29 226,80	188 041,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 244 341,90	1 967 999,53	0,00	276 342,37
RECETTES	2 244 341,90	2 480 100,22	0,00	-235 758,32

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS/ N°SIRET : 21440178800036

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	474 238,39	94 796,62	27 206,34	352 235,43
RECETTES	474 238,39	305 206,09	0,00	169 032,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	315 435,24	120 427,68	0,00	195 007,56
RECETTES	315 435,24	352 835,27	0,00	-37 400,03

BUDGET COMMERCE DE PROXIMITE/ N°SIRET : 21440178800085

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	-----------------	----------------------------------	----------------------------	---------------------

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
 Reçu en préfecture le 22/03/2024
 Publié le 
 ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF

SECTION	(BP + DM + RAR N-1)	(1)	restes a realiser au 31/12	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 928 846,17	1 158 241,51	216 854,73	553 749,93
RECETTES	1 928 846,17	1 534 602,25	29 226,80	365 017,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 579 120,59	2 096 048,18	0,00	483 072,41
RECETTES	2 579 120,59	2 856 819,99	0,00	-277 699,40

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**IV****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****D10****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

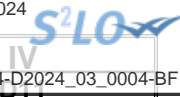
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 928 846,17	1 158 241,51	216 854,73	553 749,93
RECETTES	1 928 846,17	1 534 602,25	29 226,80	365 017,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 579 120,59	2 096 048,18	0,00	483 072,41
RECETTES	2 579 120,59	2 856 819,99	0,00	-277 699,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 507 966,76	3 254 289,69	216 854,73	1 036 822,34
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 507 966,76	4 391 422,24	29 226,80	87 317,72

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		1 572 000,00	11,49	33,00 %	518 760,00	22,64
TFPNB		182 000,00	6,31	27,26 %	49 613,00	16,95
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		76 584,00	7,49	14,41 %	11 036,00	10,00
TOTAL		1 830 584,00	10,78		579 409,00	21,86

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_0004-BF



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N	
						Total Recettes	0,00	0,00
						Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de logement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire

A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

M. ANGOT Nicolas	
M. AUBRET Jean-Marc	
M. BEILLEVAIRE Philippe	
M. CHARRIER Jean	
M. CLAVIER Philippe	
M. DERANGEON Michaël	
M. LAMBERT Bruno donne pouvoir à Mme PELTIER LAETITIA	
M. ORDUREAU Olivier	
Mme CELTON Christine donne pouvoir à M. DERANGEON Michaël	
Mme FERRET Laurence donne pouvoir à M. AUBRET Jean-Marc	
Mme GLEZ Hélène	
Mme NOVELLO Charlotte	
Mme PELTIER LAETITIA	
Mme REMOND Marie-Noëlle	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024

A Saint Mars de Coutais, le 22/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21440178800036	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC PORNIC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT SAINT MARS DE COUTAIS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 23

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 25

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 26

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 27

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29

A3.2 - Etalement des provisions 30

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 33

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 34

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 35

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 36

A6 - Etat des charges transférées 37

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 38

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 39

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 40

A8.3 - Opérations liées aux cessions 41

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 42

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 43

A10 - Etat des travaux en régie 44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 46

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 47

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 48

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 49

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 50

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 51

B1.7 - Etat des engagements reçus 52

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 53

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 54

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 55

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 57

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 58

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 59



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 120 427,68	G 182 416,16	G-A 61 988,48
	Section d'investissement	B 94 796,62	H 156 581,03	H-B 61 784,41

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 170 419,11 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 148 625,06 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 215 224,30	Q= G+H+I+J 658 041,36	=Q-P 442 817,06

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 27 206,34	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 27 206,34	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 120 427,68	= G+I+K 352 835,27	232 407,59
	Section d'investissement	= B+D+F 122 002,96	= H+J+L 305 206,09	183 203,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 242 430,64	= G+H+I+J+K+L 658 041,36	415 610,72

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 27 206,34	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	10 046,34		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	17 160,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	84 500,00	59 757,91	0,00	0,00	24 742,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	14 974,05	0,00	0,00	25,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		99 500,00	74 731,96	0,00	0,00	24 768,04
66	Charges financières	4 321,91	2 627,93	1 621,91	0,00	72,07
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		103 821,91	77 359,89	1 621,91	0,00	24 840,11
023	Virement à la section d'investissement	170 167,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	41 445,88	41 445,88			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		211 613,33	41 445,88			170 167,45
TOTAL		315 435,24	118 805,77	1 621,91	0,00	195 007,56
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 000,00	154 336,30	0,00	0,00	-29 336,30
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 063,73	0,00	0,00	-8 063,73
Total des recettes de gestion courante		125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections	20 016,13	20 016,13			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 016,13	20 016,13			0,00
TOTAL		145 016,13	182 416,16	0,00	0,00	-37 400,03
Pour information		170 419,11				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	225 122,26	56 616,52	10 046,34	158 459,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210 000,00	0,00	17 160,00	192 840,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	435 122,26	56 616,52	27 206,34	351 299,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	454 222,26	74 780,49	27 206,34	352 235,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 016,13	20 016,13		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 016,13	20 016,13		0,00
	TOTAL	474 238,39	94 796,62	27 206,34	352 235,43
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00	15 135,15	0,00	-1 135,15
106	Réserves (5)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
021	Virement de la section d'exploitation (2)	170 167,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	41 445,88	41 445,88		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	211 613,33	41 445,88		170 167,45
	TOTAL	325 613,33	156 581,03	0,00	169 032,30
	Pour information	148 625,06			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	59 757,91		59 757,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 974,05		14 974,05
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	4 249,84	0,00	4 249,84
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	41 445,88	41 445,88
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	78 981,80	41 445,88	120 427,68

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 427,68
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 016,13	20 016,13
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 163,97	0,00	18 163,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	56 616,52	0,00	56 616,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	74 780,49	20 016,13	94 796,62

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	94 796,62
---	--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	154 336,30		154 336,30
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 063,73		8 063,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 016,13	20 016,13
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		162 400,03	20 016,13	182 416,16

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	170 419,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	352 835,27
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	15 135,15	0,00	15 135,15
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		41 445,88	41 445,88
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		15 135,15	41 445,88	56 581,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	148 625,06
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	100 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	305 206,09
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	84 500,00	59 757,91	0,00	0,00	24 742,09
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	30 000,00	22 453,52	0,00	0,00	7 546,48
611	Sous-traitance générale	40 000,00	28 420,61	0,00	0,00	11 579,39
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 656,56	0,00	0,00	-5 656,56
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	357,43	0,00	0,00	-357,43
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6156	Maintenance	0,00	1 130,40	0,00	0,00	-1 130,40
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	941,73	0,00	0,00	9 058,27
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	797,66	0,00	0,00	-797,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	14 974,05	0,00	0,00	25,95
6215	Personnel affecté coll. de rattachement	15 000,00	14 974,05	0,00	0,00	25,95
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		99 500,00	74 731,96	0,00	0,00	24 768,04
66	Charges financières (b) (5)	4 321,91	2 627,93	1 621,91	0,00	72,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 700,00	2 627,93	0,00	0,00	72,07
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 621,91	0,00	1 621,91	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		103 821,91	77 359,89	1 621,91	0,00	24 840,11
023	Virement à la section d'investissement	170 167,45				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	41 445,88	41 445,88			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	41 445,88	41 445,88			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		211 613,33	41 445,88			170 167,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		211 613,33	41 445,88			170 167,45
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		315 435,24	118 805,77	1 621,91	0,00	195 007,56
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 621,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 000,00	154 336,30	0,00	0,00	-29 336,30
70128	Autres taxes et redevances	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
704	Travaux	0,00	35 412,00	0,00	0,00	-35 412,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	105 000,00	118 924,30	0,00	0,00	-13 924,30
70613	Participations assainissement collectif	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 063,73	0,00	0,00	-8 063,73
7588	Autres	0,00	8 063,73	0,00	0,00	-8 063,73
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		125 000,00	162 400,03	0,00	0,00	-37 400,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 016,13	20 016,13			0,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	20 016,13	20 016,13			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 016,13	20 016,13			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		145 016,13	182 416,16	0,00	0,00	-37 400,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		170 419,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	225 122,26	56 616,52	10 046,34	158 459,40
2156	Matériel spécifique d'exploitation	125 122,26	56 616,52	10 046,34	58 459,40
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	210 000,00	0,00	17 160,00	192 840,00
2313	Constructions	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	160 000,00	0,00	17 160,00	142 840,00
Total des dépenses d'équipement		435 122,26	56 616,52	27 206,34	351 299,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
1641	Emprunts en euros	11 000,00	10 839,73	0,00	160,27
1687	Autres dettes	8 100,00	7 324,24	0,00	775,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		19 100,00	18 163,97	0,00	936,03
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		454 222,26	74 780,49	27 206,34	352 235,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 016,13	20 016,13		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	20 016,13	20 016,13		0,00
1391	Subventions d'équipement	20 016,13	20 016,13		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 016,13	20 016,13		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		474 238,39	94 796,62	27 206,34	352 235,43
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
10222	FCTVA	14 000,00	15 135,15	0,00	-1 135,15
1068	Autres réserves	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		114 000,00	115 135,15	0,00	-1 135,15
021	Virement de la section d'exploitation	170 167,45			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	41 445,88	41 445,88		0,00
2812	Agencements, aménagements de terrains	433,56	433,56		0,00
2813	Constructions	28 360,47	28 360,47		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 419,69	2 419,69		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	10 232,16	10 232,16		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		211 613,33	41 445,88		170 167,45
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		211 613,33	41 445,88		170 167,45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		325 613,33	156 581,03	0,00	169 032,30
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		148 625,06			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

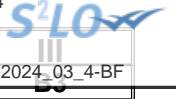
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

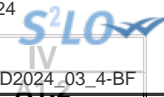
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					150 000,00									
?	CREDIT AGRICOLE S A	27/12/2012		28/03/2013	150 000,00	F		4,440	4,440	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					150 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		48 347,96					10 839,73	2 627,93	0,00	1 621,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		48 347,96					10 839,73	2 627,93	0,00	1 621,91
?	N	0,00	A-1	48 347,96	3,99	F		4,440	10 839,73	2 627,93	0,00	1 621,91
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		48 347,96					10 839,73	2 627,93	0,00	1 621,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

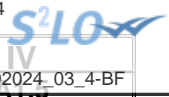
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	48 347,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

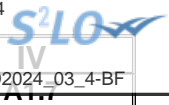
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	50	
L	Autres	50	
L	Autres agencements, aménagements de terrains	50	
L	Installations de voirie	10	
L	Installations et appareils de chauffage	10	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS
--

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		39 116,13	38 180,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		19 100,00	18 163,97
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	11 000,00	10 839,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	8 100,00	7 324,24
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 016,13	20 016,13
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 016,13	20 016,13
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	38 180,10	27 206,34	0,00	65 386,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		225 613,33	III 56 581,03
Ressources propres externes de l'année (a)		14 000,00	15 135,15
10222	FCTVA	14 000,00	15 135,15
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		211 613,33	41 445,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2812	Agencements, aménagements de terrains	433,56	433,56
2813	Constructions	28 360,47	28 360,47
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 419,69	2 419,69
28158	Autres matériels, outillage technique	10 232,16	10 232,16
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	170 167,45	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	56 581,03	0,00	148 625,06	100 000,00	305 206,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 65 386,44
Ressources propres disponibles	IV 305 206,09
Solde	V = IV – II (3) 239 819,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

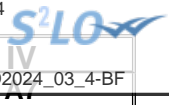
DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/04/2023	TABOURET AU 22 RUE STE ANNE DU VIGNEAU	14 701,20	205,81	50
14/04/2023	POSE DE TABOURET AU 1A RUE DES VIGNES PICCORIT-ROU	2 698,73	37,78	50
07/06/2023	TRAPPE ANTI CHUTE POSTE DE RELEVAGE P.R LE VIGNEAU	4 515,60	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LE PALLY	3 021,60	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LES CHARMILLES	3 306,00	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LES COUETIS	3 405,60	0,00	15
07/06/2023	TRAPPES ANTI CHUTES P.R LES VIGNES ROUGES	3 039,60	0,00	15
23/06/2023	RACCORDEMENT WC PUBLIC VERSENNES A RESEAU E-U	9 324,00	0,00	0
05/07/2023	RACCORDEMENT WC PUBLIC VERSENNES A RESEAU E-U	3 354,00	0,00	0
06/10/2023	TABOURET 6 RUE DU PALLY	2 444,38	0,00	50
20/10/2023	TABOURET RUE DU SANSONNET -ALLETRU	2 931,05	0,00	0
28/11/2023	TABOURET AU 14 RUE DU SANSONNET TC O ALLETRU	3 874,76	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		56 616,52	243,59	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3****A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	162 400,03
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	13 467,66
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	13 467,66
Recettes réelles de fonctionnement	II	162 400,03
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	8,29

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)**
C4**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	315 435,24	120 427,68	0,00	120 427,68
RECETTES	315 435,24	352 835,27	0,00	352 835,27
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	474 238,39	94 796,62	27 206,34	122 002,96
RECETTES	474 238,39	305 206,09	0,00	305 206,09

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

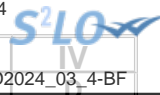
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	315 435,24	120 427,68	0,00	120 427,68
RECETTES	315 435,24	352 835,27	0,00	352 835,27
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	474 238,39	94 796,62	27 206,34	122 002,96
RECETTES	474 238,39	305 206,09	0,00	305 206,09
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	789 673,63	215 224,30	27 206,34	242 430,64
TOTAL AGREGE DES RECETTES	789 673,63	658 041,36	0,00	658 041,36

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 21
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par (1) le Maire,
 A Saint Mars de Coutais le 14/03/2024
 (1) le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. ANGOT Nicolas	
M. AUBRET Jean-Marc	
M. BEILLEVAIRE Philippe	
M. CHARRIER Jean	
M. CLAVIER Philippe	
M. DERANGEON Michaël	
M. LAMBERT Bruno donne pouvoir à Mme PELTIER LAETITIA	
M. ORDUREAU Olivier	
Mme CELTON Christine donne pouvoir à M. DERANGEON Michaël	
Mme FERRET Laurence donne pouvoir à M. AUBRET Jean-Marc	
Mme GLEZ Hélène	
Mme NOVELLO Charlotte	
Mme PELTIER LAETITIA	
Mme REMOND Marie-Noëlle	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024
 A Saint Mars de Coutais, le 22/03/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMERCE DE PROXIMITE : COMMERCE DE PROXIMITE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21440178800085

POSTE COMPTABLE : SGC PORNIC

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMERCE DE PROXIMITE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43



B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	52
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	53
B6 - Prêts	54
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	55
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	56
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	60
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	61
B7.8 - Autres engagements donnés	62
B7.9 - Autres engagements reçus	63
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	64
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	70
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	72
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	73
B13 - Opérations liées aux cessions	75
B14 - Etat des travaux en régie	76
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	77
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	78
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	80
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	81
C2.1 - Situation des AP	82
C2.2 - Situation des AE	83
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	85
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	86
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	87
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	88
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	89
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	90
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	91
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	92
D4 - Gestion des fonds européens	93
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	94
D6 - Actions de formation des élus	95
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	96
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	97
D9 - Identification des flux croisés	98
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	99
D11 - Décisions en matière de taux	100
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	101
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	102
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	103
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	104
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	105
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	106

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	2653

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	14 297,89	19 541,05	14 027,38	A1	19 270,54
Investissement	6 676,92	7 000,00	(2) 2 683,93	A2	3 007,01
Dont 1068		7 000,00			
Fonctionnement	7 620,97	12 541,05	(3) 11 343,45	A3	16 263,53

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	19 270,54
Investissement	A2 + B2	3 007,01
Fonctionnement	A3 + B3	16 263,53

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

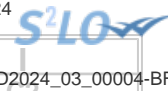
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

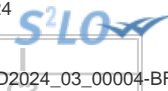
(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 620,97	G	12 541,05
	Section d'investissement	B	6 676,92	H	7 000,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	11 343,45
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	2 683,93
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	14 297,89	= G + H + I + J	33 568,43
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	7 620,97	= G + I + K	23 884,50
	Section d'investissement	= B + D + F	6 676,92	= H + J + L	9 683,93
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	14 297,89	= G + H + I + J + K + L	33 568,43

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	2 401,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		2 401,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 275,42	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		4 275,42	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 6 676,92	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	6 676,92	II + IV	0,00
--------------	---------	-----------------	---------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	2 683,93
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	7 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	6 676,92	II + IV + VI + VII	9 683,93
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		3 007,01		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

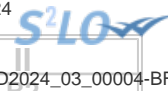
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)**

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	6 083,36	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	1,15	75 Autres produits de gestion courante (1)	12 541,05
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	6 084,51	Total recettes de gestion des services	12 541,05
66 Charges financières	1 536,46	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 7 620,97	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 12 541,05

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	7 620,97	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	12 541,05
---	----------------	-----------------	---	----------------	------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	11 343,45

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	7 620,97	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	23 884,50
---	--------------------	-----------------	---	---------------------	------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	16 263,53			
--	------------------	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 275,42	0,00	4 275,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 401,50	0,00	2 401,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 676,92	0,00	6 676,92

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	6 083,36		6 083,36
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1,15	0,00	1,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 536,46	0,00	1 536,46
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 620,97	0,00	7 620,97

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES**

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 7 000,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 2 683,93

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante(8)	12 541,05	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 541,05	0,00	12 541,05

Pour information R002 Résultat positif reporté 11 343,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	2 401,50	0,00	7 598,50	0,00	2 401,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 327,38	0,00	0,00	3 327,38	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 327,38	2 401,50	0,00	10 925,88	0,00	2 401,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58		4 275,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 300,00	4 275,42	0,00	24,58	0,00	4 275,42
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		14 943,45	7 000,00	0,00	7 943,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	7 943,45			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		7 943,45	0,00		7 943,45
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		2 683,93			
Total des recettes d'investissement cumulées		17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	2 401,50	0,00	7 598,50	0,00	2 401,50
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	2 401,50	0,00	2 598,50	0,00	2 401,50
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 327,38	0,00	0,00	3 327,38	0,00	0,00
2313	Constructions	3 327,38	0,00	0,00	3 327,38	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 327,38	2 401,50	0,00	10 925,88	0,00	2 401,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58		4 275,42
1641	Emprunts en euros	4 300,00	4 275,42	0,00	24,58		4 275,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 300,00	4 275,42	0,00	24,58	0,00	4 275,42
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46	0,00	6 676,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

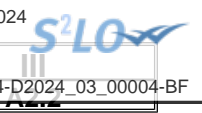
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

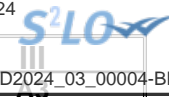
Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		14 943,45	7 000,00	0,00	7 943,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 943,45	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		7 943,45	0,00		7 943,45

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF



III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		19 343,45	7 620,97	0,00	0,00	11 722,48	0,00	7 620,97
011	Charges à caractère général (3)	9 300,00	6 083,36	0,00	0,00	3 216,64	0,00	6 083,36
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	500,00	1,15	0,00	0,00	498,85	0,00	1,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 800,00	6 084,51	0,00	0,00	3 715,49	0,00	6 084,51
66	Charges financières	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
Total des dépenses réelles		11 400,00	7 620,97	0,00	0,00	3 779,03	0,00	7 620,97
023	Virement à la section d'investissement	7 943,45	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		7 943,45	0,00			7 943,45		0,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		19 343,45	7 620,97	0,00	0,00	11 722,48	0,00	7 620,97

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
Total des recettes de gestion des services		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	11 343,45					
---	------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	19 343,45	23 884,50	0,00	0,00	-4 541,05
--	------------------	------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

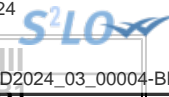
Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF



III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		19 343,45	7 620,97	0,00	0,00	11 722,48	0,00	7 620,97
011	Charges à caractère général (4)	9 300,00	6 083,36	0,00	0,00	3 216,64	0,00	6 083,36
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	682,17	0,00	0,00	-682,17	0,00	682,17
61228	Autres	4 300,00	4 252,52	0,00	0,00	47,48	0,00	4 252,52
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	1 148,67	0,00	0,00	3 851,33	0,00	1 148,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	500,00	1,15	0,00	0,00	498,85	0,00	1,15
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1,15	0,00	0,00	-1,15	0,00	1,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 800,00	6 084,51	0,00	0,00	3 715,49	0,00	6 084,51
66	Charges financières	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		1 600,00	1 536,46	0,00	0,00	63,54		1 536,46
Total des dépenses réelles		11 400,00	7 620,97	0,00	0,00	3 779,03	0,00	7 620,97
023	Virement à la section d'investissement	7 943,45						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		7 943,45	0,00			7 943,45		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
752	Revenus des immeubles	8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
Total des recettes de gestion des services		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		8 000,00	12 541,05	0,00	0,00	-4 541,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.




IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					156 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					156 000,00									
15749366010001005570	CREDIT MUTUEL	03/06/2008		15/07/2008	66 000,00	F		4,940	4,940	EUR	M	P	N	A-1
36811 100557	CREDIT MUTUEL	05/06/2014		25/03/2015	90 000,00	F		2,650	2,650	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
 Reçu en préfecture le 22/03/2024
 Publié le
 ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					156 000,00												

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		55 298,54					4 275,42	1 536,46	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		55 298,54					4 275,42	1 536,46	0,00	0,00
15749366010001005570	N	0,00	A-1	0,00	9,53	F	4,940	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36811 100557	N	0,00	A-1	55 298,54	11,22	F	2,650	4 275,42	1 536,46	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		55 298,54				4 275,42	1 536,46	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

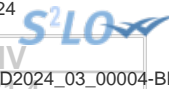
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	55 298,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



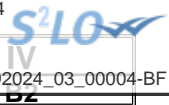
IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

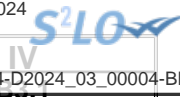


IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

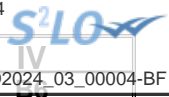
(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

S²LO

IV

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

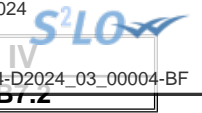
Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	21 262,60	0,00	4 252,52
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

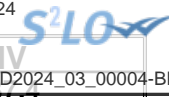
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

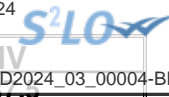
Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	5 811,88
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	5 811,88
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 541,05
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	46,34

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

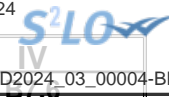


IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir						
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers												
location distributeur de pain	2021	ETS LOCATAM	5	4 252,52	21 262,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers												
Total						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				4 252,52	21 262,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

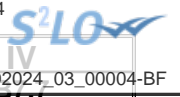
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

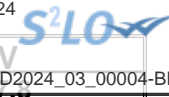
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

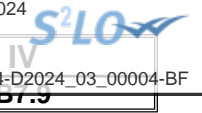
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

S²LO

IV

D6.T.Z

IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



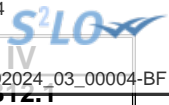
IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES

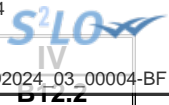
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			2 401,50	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			2 401,50	0,00	
24/05/2023	CHAMBRE FROIDE POUR LE PETIT LOCAL	2023-2158-01	2 401,50	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV

B13

Pour mémoire

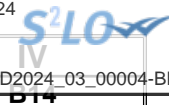
Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

IV

CT.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 300,00	4 275,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 300,00	4 275,42
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 300,00	4 275,42
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 275,42	0,00	0,00	4 275,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

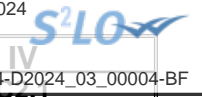
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 943,45	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 943,45	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 943,45	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024
 Reçu en préfecture le 22/03/2024
 Publié le 22/03/2024
 ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF
 TOTAL S²LOW

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	2 683,93	7 000,00	9 683,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 275,42
Ressources propres disponibles	IV 9 683,93
Solde	V = IV - II (5) 5 408,51

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

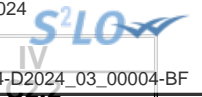
* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT

D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

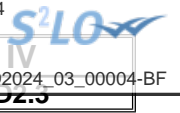
(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMONIAL

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT

Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

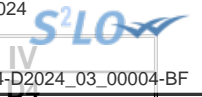
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

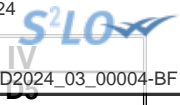
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

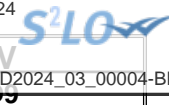
(3) Article R. 116-17 du code du travail.



IV – ANNEXES

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

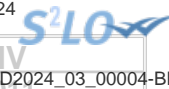
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 627,38	6 676,92	0,00	10 950,46
RECETTES	17 627,38	9 683,93	0,00	7 943,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 343,45	7 620,97	0,00	11 722,48
RECETTES	19 343,45	23 884,50	0,00	-4 541,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	36 970,83	14 297,89	0,00	22 672,94
TOTAL GENERAL DES RECETTES	36 970,83	33 568,43	0,00	3 402,40

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

COMMERCE DE PROXIMITE - COMMERCE DE PROXIMITE - CA - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le



ID : 044-214401788-20240314-D2024_03_00004-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D13.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN
D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
Total Recettes						0,00	0,00
Total Dépenses						0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de logement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par le Maire (1),
A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire
A Saint Mars de Coutais, le 14/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

M. ANGOT Nicolas	
M. AUBRET Jean-Marc	
M. BEILLEVAIRE Philippe	
M. CHARRIER Jean	
M. CLAVIER Philippe	
M. DERANGEON Michaël	
M. LAMBERT Bruno donne pouvoir à Mme PELTIER LAETITIA	
M. ORDUREAU Olivier	
Mme CELTON Christine donne pouvoir à M. DERANGEON Michaël	
Mme FERRET Laurence donne pouvoir à M. AUBRET Jean-Marc	
Mme GLEZ Hélène	
Mme NOVELLO Charlotte	
Mme PELTIER LAETITIA	
Mme REMOND Marie-Noëlle	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024

A Saint Mars de Coutais, le 22/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **14 mars à 20 h 00**, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées : Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL – MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents : Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet : EXTENSION DU PÔLE SANTÉ 2 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2024
D 2024-03-05

Rapporteur : M. Jean CHARRIER

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23 ;

VU le code de la Commande Publique ;

VU la délibération n° D 2023-07-01 – Création d'un pôle Santé 3 – lancement de la consultation des entreprises du 06 juillet 2023 ;

VU l'avis de la commission Finances et Ressources Humaines du 07 mars 2024.

CONSIDERANT la nécessité de maintenir et agrandir le pôle santé existant, afin de maintenir pour nos administrés des accès aux soins de proximité.

Monsieur le Maire expose que les travaux d'extension du pôle santé 2 sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la DSIL.

Le montant estimé des travaux s'élève à 365 000 € HT initialement avec un coût supplémentaire de 92 782.90 € HT soit 457 782.90 € HT.

Le montant estimé pour la maîtrise d'œuvre et les études complémentaires s'élèvent à 39 375.50 € HT soit un coût total pour le projet d'extension du pôle santé 2 de : 497 158.40 € HT.

En pièce annexée : CM 14 mars 2024 - Plan de FINANCEMENT-PÔLE SANTÉ - DSIL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à bulletins secrets, à la majorité des voix (12 voix pour, 1 voix contre et 1 bulletin blanc) :

- **APPROUVE** le projet d'extension du pôle santé 2 pour un montant estimé de travaux s'élevant à 457 782.90 € HT et un coût total estimé du projet de 497 158,40 € HT ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DSIL 2024 pour le projet ;
- **INSCRIT** au budget les écritures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ



Le Maire

Jean CHARRIER





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 21

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024.

Présents : M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, M. Michaël DERANGEON, Mme Laëticia PELTIER, M. Philippe BEILLEVAIRE, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe CLAVIER, M. Nicolas ANGOT, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëticia PELTIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET, Mme Christine CELTON a donné pouvoir à M. Mickaël DERANGEON.

Excusées : Mme Cécile GEORGETTE, Mme Marie FANIC, Mme Emmanuelle BOREL – MARILLAUD, Mme Coralie GIRAUDINEAU.

Absents : Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN, M. Quentin DESMOUCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Hélène GLEZ

Objet : CAF - CONVENTION BIPARTITE D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2023

D 2024-03-06

Rapporteur : Mme Marie-Noëlle REMOND

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° D 2021-11-05 – Convention Territoriale Globale (CTG) ;

CONSIDÉRANT qu'à l'échéance des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) ce sont des Conventions Territoriales Globales (CTG), à visée stratégique qui ont été mises en place et signées. Les financements versés dans le cadre des CEJ, la Prestation de Service Enfance-Jeunesse (PSEJ), ont été remplacés par les bonus « territoires CTG », pour les collectivités signataires d'une CTG.

Madame l'adjointe au Maire présente la convention dont l'objet définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Accueil de Loisirs et Sans Hébergement (ALSH) « extrascolaire » et du bonus Territoire CTG pour les lieux d'implantation désignés. Cette dite convention permet de régulariser sur l'année 2023 le lien contractuel avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.


En pièce annexée : CAF 44 - Convention d'objectifs et de financement – année 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention bipartite d'objectifs et de financement 2023 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance

Hélène GLEZ



Le Maire

Jean CHARRIER



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Convention bipartite



**Prestation de service Accueil de loisirs (Alsh)
Extrascolaire**

- Bonus « territoire Ctg »

Année : 2023 - 2023

Gestionnaire : Ville de Saint Mars de Coutais

Structure : **Extra St Mars de Coutais**

Les conditions ci-dessous de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire et du bonus territoire Ctg constituent la présente convention.

Entre :

La ville de Saint Mars de Coutais, représentée par Monsieur Jean Charrier, le maire, dont le siège est situé : 14 rue Saint Medard – 44680 Saint Mars de Coutais.

Ci-après désigné «le gestionnaire».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, représentée par Madame Elisabeth Dubecq-Princeteau, la directrice, dont le siège est situé 22, rue de Malville 44937 Nantes cedex 9.

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule

Les finalités de la politique d'action sociale familiale des Caisses d'allocations familiales

Par leur action sociale, les Caisses d'Allocations familiales contribuent au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et de leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, au soutien à l'autonomie du jeune adulte et à la prévention des exclusions.

Au travers de diagnostics partagés, les Caisses d'Allocations familiales prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires. Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes et celles faisant face au handicap d'un parent ou d'un enfant, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Les actions soutenues par les Caf visent à :

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale.

En complément du versement de la Prestation de service Alsh «Extrascolaire», la Caf peut, dans la limite de ses crédits disponibles, verser des aides sur fonds locaux selon les règles et modalités définies chaque année dans son règlement intérieur des aides financières collectives

Article 1- L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) « Extrascolaire » et du bonus territoire Ctg pour les lieux d'implantation désignés dans le formulaire prévu à cet effet.

1.1 Les objectifs poursuivis par la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les Caf soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement, des accueils de scoutisme sans hébergement et des accueils de jeunes déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse.

L'accueil de loisirs extrascolaire est celui qui se déroule le samedi sans école, le dimanche et pendant les vacances scolaires. (Uniquement pour les séjours d'une durée maximum de 5 nuits et 6 jours).

1.2 Les objectifs poursuivis par le bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est une aide complémentaire à la prestation de service Alsh versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la Caf dans un projet de territoire au service des familles. Cet engagement se matérialise par la signature d'une convention territoriale globale (Ctg). Issue des financements accordés précédemment au titre du contrat enfance et jeunesse (et des dispositifs spécifiques dédiés aux départements d'outre-mer), cette subvention de fonctionnement vise à favoriser la pérennité de l'offre existante en matière d'accueil de loisirs extrascolaires.

Article 2 : L'éligibilité à la subvention et au bonus territoire Ctg

2.1 L'éligibilité à la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire

Ces accueils sont éligibles à la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) versée par les Caf dès lors qu'ils remplissent les obligations réglementaires relatives à la protection des mineurs définies dans le Code de l'action sociale et des familles et prennent en compte les nouvelles dispositions induites par le Décret n°2018-647 du 23 Juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs ainsi que les critères précisés à l'ensemble des points abordés à l'Article 4.

Le temps extrascolaire pris en compte par la Caf se situe pendant :

- Les vacances scolaires (petites vacances et vacances d'été) ;
- Les samedis sans école ;
- Le dimanche (uniquement pour les séjours d'une durée maximum de 5 nuits et 6 jours).

Un accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire est un accueil collectif de mineurs qui répond à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- Etre organisé en dehors du domicile parental ;
- Accueillir de manière régulière 7 à 300 mineurs ;
- Offrir une diversité d'activités organisées ;
- Avoir un caractère éducatif ;
- Se dérouler sur 14 jours au moins consécutifs ou non au cours d'une même année ;
- S'étendre sur une durée minimale de deux heures.

Un accueil de scoutisme sans hébergement extrascolaire est un accueil collectif de mineurs qui répond à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- Etre organisé en dehors du domicile parental ;
- Accueillir de manière régulière au moins sept mineurs ;
- Etre organisé par une association dont l'objet est la pratique du scoutisme et bénéficiant d'un agrément national délivré par le ministre chargé de la jeunesse.

Les accueils de loisirs sans hébergement extrascolaires et les accueils de scoutisme sans hébergement extrascolaires sont éligibles à la prestation de service Accueils de loisirs sans hébergement Alsh Extrascolaire versée par les Caf.

Sont également éligibles à la prestation de service :

- Les séjours courts de trois nuits consécutives au plus, et les activités accessoires de quatre nuits au plus rattachés à un accueil sans hébergement (accueil de loisirs déclarés), et sous réserve qu'ils soient intégrés au projet éducatif de cet accueil.
- Les séjours d'une durée de cinq nuits et six jours au maximum, sous réserve qu'ils respectent les conditions cumulatives détaillées ci-après :
 - Etre prévus dès la déclaration annuelle d'un accueil de loisirs sans hébergement ;
 - Etre intégrés au projet éducatif de l'accueil de loisirs ;
 - Faire l'objet d'une déclaration en tant que séjour de vacances.
- Les séjours organisés dans le cadre du projet éducatif d'un accueil de scoutisme sans hébergement, d'une durée maximum de cinq nuits et six jours, sous réserve qu'ils aient fait l'objet d'une fiche complémentaire à la déclaration initiale de l'accueil de scoutisme.

La prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement Extrascolaire ne peut être attribuée aux accueils :

- Organisés par des établissements d'enseignement scolaire ;
- Ne relevant pas du régime de protection des mineurs où les enfants sont accueillis hors du domicile parental ;
- Dont la mission relève de la protection de l'enfance ;
- Destinés à un public nécessitant une prise en charge spécifique (protection judiciaire de la jeunesse, etc.).

2.2 L'éligibilité au bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est attribué à un équipement remplissant les conditions suivantes :

- Etre éligible à la Pso Alsh (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents ou Aide spécifique-rythmes éducatifs (Asre)) ;
- Etre soutenu financièrement par la collectivité territoriale ayant la compétence jeunesse ;
- Se situer sur un territoire sur lequel une convention territoriale globale (Ctg) a été signée entre la Caf et la collectivité locale ;
- Dont l'offre d'accueil existe au moment de l'élaboration de la Convention territoriale globale.

Le soutien financier de la collectivité territoriale est matérialisable selon deux modalités :

- Sous forme monétaire (achats d'heures/enfants par période, subvention d'équilibre ...) ;
- En nature par une mise à disposition (locaux, personnel, fluide).

Article 3 - Les modalités de la subvention dite prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire et du bonus territoire Ctg

3.1 Les modalités de calcul de la Ps Alsh « Extrascolaire »

Elle se calcule de la façon suivante :

La Caf verse une prestation de service (Ps), basée sur l'unité de compte retenue selon les modalités de calcul détaillées dans la formule et les tableaux ci-après :

Montant de la prestation de service = 30 % X Prix de revient dans la limite d'un prix plafond ¹X Nombre d'actes ouvrant droit X Taux de ressortissants du régime général².

¹ Le prix plafond est fixé annuellement par la Caf

² Tel que défini à l'Article 3.3

Nature d'activité	Mode de paiement des familles		Unité de calcul de la prestation de service
Accueil de loisirs et de scoutisme sans hébergement extrascolaire	Paiement sur facturation		
	Option 1	Uniquement par une facturation à l'heure /enfant	En fonction du nombre d'heures figurant sur les factures (2) aux familles
	Option 2	Uniquement par une facturation à la ½ journée ou journée/enfant	En fonction du nombre de ½ journées ou journées figurant sur les factures (2) aux familles, avec la règle suivante : - si l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement est égale ou supérieure à 8 heures pour une journée, alors la journée équivaut à 8 heures et la ½ journée équivaut à 4 heures ; - si l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement est inférieure à 8 heures pour une journée, alors la journée équivaut à cette amplitude journalière et la ½ journée équivaut à la moitié de l'amplitude journalière d'ouverture effective de l'équipement.
	Option 3	Par les deux modes de facturation ci-dessus du fait d'un cumul sur une même journée d'une facturation à l'heure/enfant et d'une facturation à la ½ journée ou journée/enfant.	En fonction du nombre de journées facturées (2) aux familles dans la limite de l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement (avec 1 journée = 8 h maximum et une ½ journée = 4 heures maximum).
	Option 4	Par les deux modes de facturation ci-dessus du fait d'un cumul sur un même accueil d'une facturation à l'heure/enfant et d'une facturation à la ½ journée ou journée/enfant.	Par le cumul du nombre d'heures figurant sur les factures (2) aux familles et du nombre de journées facturées aux familles dans la limite de l'amplitude d'ouverture effective de l'équipement (avec 1 journée = 8 h maximum et une ½ journée = 4 h maximum).
	Paiement selon un autre mode		
	Option 5	Uniquement pour l'acquittement d'un forfait (3)	En fonction du nombre d'heures réalisées au profit des familles.
	Option 6	Uniquement par une cotisation (4)	
	Option 7	Par au moins deux des modes de tarification ci-dessus à l'exclusion des options 3 ou 4 ci-dessus	
	(2) La facturation résulte de l'établissement d'une facture qui précise à la famille la nature de l'unité de compte (heure ou journée), le tarif unitaire de cette unité de compte et le nombre d'unités retenues pour établir la facturation à la famille.		
	(3) Le forfait correspond à une offre déterminée par avance sur une période supérieure à		

	une journée, et dont la périodicité est soit hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle, et pour lequel est demandé un paiement global et invariable quel que soit le nombre d'actes effectués. (4) La cotisation est une somme d'argent permettant de financer les frais de fonctionnement d'un équipement.
Séjours organisés par un accueil de loisirs extrascolaire ou de scoutisme	En fonction du nombre de journées réalisées au profit des familles avec 1 journée = 10 heures Sont éligibles les « séjours accessoires » à l'Alsh d'une durée de 1 à 4 nuits ainsi que les séjours de 6 jours 5 nuits remplissant les conditions définies dans l'objet de la convention.

Les parties signataires à la présente convention retiennent comme modalités de calcul de la prestation de service pour l'accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire » l'option indiquée ci-dessous et relative au mode de paiement des familles telle que détaillée à l'article 3-1 « Le mode de calcul de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement Extrascolaire.

Pour l'accueil de loisirs sans hébergement - extrascolaire, l'option n° 2 est retenue.

Quel que soit le mode de tarification aux familles retenu, le gestionnaire doit communiquer à la Caf la grille tarifaire à la signature de la convention. Toute modification de cette grille doit être signalée par un envoi systématique à la Caf par le gestionnaire.

3.2 Les modalités de calcul du bonus territoire Ctg

Offre existante :

Le financement du bonus territoire Ctg est accordé dans la limite de l'offre existante qui s'élève pour l'année de référence de la présente convention à : 12 326 heures d'accueil.

Le montant forfaitaire du bonus territoire Ctg pour les heures existantes soutenues par la collectivité : 0,82 €/heure.

Dans le cas d'un premier conventionnement bonus territoire Ctg :

Le montant forfaitaire est calculé par la Caf à partir du montant total³ de la Psej calculé en N-1 au titre du Cej (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents), et du montant total calculé des dispositifs Dom (Contrat d'accompagnement de soutien et d'objectifs (Caso) et du contrat de rattrapage (Cr) / Nombre total d'heures d'accueil⁴ (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents ou aide spécifique rythmes éducatifs (Asre) soutenues par la collectivité et bénéficiant de la Pso Alsh ou Asre au titre du régime général sur le territoire de compétence donné.

³ Le montant de référence est la charge à payer comptabilisée pour la dernière année du dispositif considéré.

^{4/5} Il s'agit des heures réalisées ou facturées (suivant l'option retenue dans la présente convention)

Dans le cas d'un renouvellement de conventionnement bonus territoire Ctg :

Le montant forfaitaire est calculé par la Caf à partir du montant total de bonus territoire Ctg de l'année N-1 / Nombre total d'heures d'accueil⁵ (Périscolaire, Extrascolaire, Accueil adolescents ou aide spécifique rythmes éducatifs (Asre) soutenues par la collectivité et bénéficiant de la Pso Alsh ou Asre au titre du régime général sur le territoire de compétence donné.

Plafond de financement

Le bonus territoire Ctg est plafonné de telle sorte que la somme des subventions de fonctionnement sur fonds nationaux (Pso, bonus territoire Ctg, fonds publics et territoires...) ne dépasse pas 80% des charges de l'Alsh. En cas de dépassement, l'écrêtement se fera sur le montant du bonus territoire Ctg.

Le montant du bonus territoire Ctg s'établit donc ainsi :

Nombre d'heures déclaré par le partenaire plafonné à l'existant	X	Montant forfaitaire / heure de l'offre existante
--	---	--

Le financement au titre du bonus territoire Ctg d'heures nouvelles au-delà de l'offre existante n'est pas possible. En cas de reconfiguration de l'offre d'accueil sur le territoire de compétence de la collectivité signataire de la Ctg, les heures existantes éligibles au bonus territoire Ctg peuvent faire l'objet d'un transfert si l'offre d'accueil est :

- Soit déplacée dans un nouvel équipement (partiellement ou totalement) ;
- Soit reprise à la suite d'un changement de gestionnaire.

3.3 Le versement de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire

Le taux de ressortissants du régime général pour la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire est fixé à :

Taux fixe : 97 %

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives détaillées dans l'Article 5 de la présente convention, produites au plus tard le 30/ 06 de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

En tout état de cause, l'absence de fourniture de justificatifs au 30/06 de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné peut entraîner la récupération des montants versés et le non-versement du solde. Après le 31 décembre de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné, aucun versement ne pourra être effectué au titre de N.

Le versement de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) Extrascolaire est effectué sous réserve des disponibilités de crédits et de la production des justificatifs précisés à l'article 5

Le gestionnaire s'engage à communiquer à la Caf annuellement le détail du nombre d'heures réalisées et/ou facturées au profit des familles par période et par tranche d'âge.

Si les données d'activité détaillées sont désormais uniquement demandées pour la déclaration de données réelles, il est cependant nécessaire d'en assurer le suivi tout au long de l'année, notamment en cas de contrôle de votre Caf.

Concernant le versement d'acompte relatif à la Ps Alsh Extrascolaire, la Caf versera :

- Un 1er acompte de 40% du montant du droit prévisionnel N à la transmission des données prévisionnelles
- Un deuxième acompte de façon que la somme des acomptes versés en N ne dépasse pas 70% du droit prévisionnel

3.4 Le versement du bonus territoire Ctg

Le versement d'un acompte en cours d'année sur le bonus est possible, limité à 70 % maximum du droit prévisionnel.

Le calcul et le versement du bonus territoire Ctg s'effectuent au moment du calcul de la prestation de service Alsh à partir des mêmes déclarations de données.

Il ne pourra donc être versé qu'une fois les données d'activités connues. Il reste conditionné au maintien du cofinancement de la collectivité locale compétente signataire de la Ctg, vérifié à partir des données du compte de résultat.

Une notification de versement des montants des subventions versées au titre du bonus territoire Ctg sera adressée au gestionnaire et une notification d'information à la collectivité compétente par la Caf permettant la lisibilité et la visibilité de l'intervention des Caf sur le territoire concerné.

Article 4 - Les engagements du gestionnaire

4.1 Au regard de l'activité de l'équipement

Le gestionnaire met en œuvre un projet éducatif de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.

Il s'engage à proposer des services et/ou des activités ouvertes à tous les publics, en respectant un principe d'égalité d'accès et un principe de non-discrimination.

Il s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans :

- Le règlement intérieur ou de fonctionnement de l'équipement ou service,
- L'activité de l'équipement ou service (installation, organisation, fonctionnement, gestion, axes d'intervention),
- Les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses).

4.2 Au regard du public

Le gestionnaire s'engage sur les éléments suivants :

- Une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale ;
- Une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources, avec une utilisation recommandée du quotient familial permettant de mieux prendre en compte les situations de monoparentalité ;
- Une implantation territoriale des structures en adéquation avec les besoins locaux ;
- La production d'un projet éducatif obligatoire. Ce projet prend en compte la place des parents.
- la mise en place d'activités diversifiées, excluant les cours et les apprentissages particuliers.

Le gestionnaire est conscient de la nécessité d'une certaine neutralité pour le fonctionnement de son service, et en conséquence, il s'engage à ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire.

De plus, le gestionnaire s'engage à respecter « La Charte de la Laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1er Septembre 2015 et intégrée à la présente convention.

4.3 Au regard des transmissions des données à la Caf

Le gestionnaire s'engage à transmettre les données financières et d'activités de façon dématérialisée via un service mis à disposition sur un espace sécurisé du « Caf.fr », après la signature d'une convention d'utilisation spécifique. Cette transmission s'effectue après l'attribution de trois « rôles » :

- Fournisseur de données d'activité pour chaque lieu d'implantation ;
- Fournisseur de données financières ;
- Approbateur.

4.4 Au regard du site Internet de la Cnaf « monenfant.fr »

Le gestionnaire s'engage à faire figurer la présentation de la structure, ses coordonnées, les conditions ou les règles d'admission, les principales caractéristiques de son projet pédagogique sur le site Internet de la Cnaf « monenfant.fr », propriété de la Caisse nationale des Allocations familiales.

Le gestionnaire s'engage à :

- Fournir toutes les informations précitées dans le présent article et recueillis via la fiche de référencement annexée à la présente convention pour une mise en ligne initiale de ces données par la Caf sur ledit site Internet ;
- Signaler dans les meilleurs délais à la Caf tous changements ou toutes modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur ledit site Internet.

Dans le cas où celui-ci a signé une convention d'habilitation « monenfant.fr » avec la Caf, l'autorisant à mettre à jour sur le site les informations relatives à la (aux) structure (s) dont il assure la gestion, le gestionnaire s'engage à effectuer lui-même tous changements ou modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur le dit- site Internet.

4.5 Au regard de la communication

Le gestionnaire s'engage à faire mention de l'aide apportée par la Caf sur le lieu principal de réalisation du service, dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications, affiches, (y compris site Internet et réseaux sociaux dédiés) visant le service couvert par la présente convention.

4.6 Au regard des obligations légales et réglementaires

Le gestionnaire s'engage au respect sur toute la durée de la convention, des dispositions légales et réglementaires notamment en matière :

- D'agrément, de conditions d'ouverture, de création de service, d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public ;
- De droit du travail ;
- De règlement des cotisations Urssaf, d'assurances, de recours à un commissaire aux comptes ;
- De procédure de redressement judiciaire, cessation d'activité, dépôt de bilan, etc.

Il s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans les statuts *(ne concerne pas les collectivités territoriales)*.

Article 5 – Les pièces justificatives

Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives détaillées à ce présent article, dont il est garant de la qualité et de la sincérité.

Les justificatifs peuvent être fournis indifféremment sous forme d'originaux, de photocopies, de courriels, de fichiers électroniques, sauf demande expresse de la Caf.

Le gestionnaire s'engage à conserver l'ensemble des pièces comptables, financières et administratives pendant la durée légale de leur conservation, pendant laquelle ces pièces peuvent être sollicitées par la Caisse d'Allocations familiales et à les mettre à disposition en cas de contrôle sur place.

Le versement de la subvention dite prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Accueil Extrascolaire » s'effectue sur la production des pièces justificatives selon les dispositions précisées ci- après :

5.1 Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires à la signature de la convention

Associations – Mutuelles- Comité social et économique

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture. - Pour les cse : procès-verbal des dernières élections constitutives - Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Vocation	- Statuts datés et signés	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)	

**Collectivités territoriales –
Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)**

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence	Attestation de non-changement de situation
	- Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN	

Entreprises – groupements d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
	Numéro SIREN / SIRET	
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	Attestation de non-changement
Vocation	Statuts datés et signés	
Pérennité	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1) dédié à l'activité	
	Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Alsh – Extrascolaire »	Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Alsh- Extrascolaire »

5.2 L'engagement du gestionnaire quant aux pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Qualité du projet	Projet éducatif	Attestation de non-changement de situation
	Projet pédagogique	Projet pédagogique
	Grille tarifaire	Grille tarifaire
Contrat de concession	En cas de délégation de service public ou de marché public	En cas de délégation de service public ou de marché public
Fiche de référencement « monenfant.fr »	Imprimé type recueil de données	Imprimé type recueil de données seulement si le partenaire est non habilité pour la mise à jour sur monenfant.fr et/ou en cas de campagne de réactualisation

Les pièces justificatives relatives au service Alsh nécessaire en cas de tout changement

Il est de la responsabilité du gestionnaire de transmettre à la Caf les pièces justificatives ci-dessous énumérées dès lors qu'il y a un changement ou une modification :

- La grille tarifaire ;
- La liste des lieux implantation ;
- La fiche de référencement « monenfant.fr ».

5.3 Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au paiement de la prestation de service Alsh « Extrascolaire »

Nature de l'élément justifié	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement du droit définitif -
Déclaration de fonctionnement	Accusé de réception de la déclaration de l'Alsh auprès des autorités administratives compétentes (*)	Récépissé de déclaration de l'Alsh auprès des autorités administratives compétentes. (*)
Éléments financiers	Budget prévisionnel N. (uniquement si l'Alsh a moins de 2 ans d'activité)	Compte de résultat
Activité	Nombre d'heures réalisées et/ou facturées en N	Nombre d'heures réalisées et/ou facturées détaillées par période et par âge

(*) Les éléments liés aux déclarations DDCCS pourront également être consultés directement par la Caf à partir du système d'information des accueils de mineurs (Siam)- Gestion accueils de mineurs et téléprocédure accueil de mineurs (GAM- TAM)

5.4 Les pièces justificatives relatives au suivi de l'activité

Nature de l'élément justifié	
Activité	- Nombre d'heures facturées et /ou réalisées en N

Au regard de la tenue de la comptabilité : si le gestionnaire a plusieurs activités, il présente un budget spécifique à l'extrascolaire mis en œuvre.

Le gestionnaire s'engage à tenir une comptabilité générale et une comptabilité analytique distinguant chaque activité et à valoriser les contributions à titre gratuit (locaux, personnels...). La valorisation du bénévolat n'est pas incluse dans l'assiette de calcul de la prestation de service.

Le gestionnaire s'engage à produire un état descriptif des biens meubles et immeubles mis à disposition avec indication de l'origine, des conditions juridiques d'occupation des locaux, du montant des loyers et charges locatives supportées.

Article 6 - Les engagements de la Caisse d'allocations familiales

Si la convention porte sur une subvention soumise à conditions (barème, plafond), la Caf fait parvenir chaque année au gestionnaire les éléments actualisés. Elle adresse également le(s) formulaire(s) dématérialisé(s) permettant de compléter les éléments nécessaires au versement de la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (Ps Alsh) « Extrascolaire » et au bonus territoire Ctg.

Ces documents pourront être adressés au gestionnaire sous forme dématérialisée.

Article 7 – L'évaluation et le contrôle

7.1 Le suivi des engagements et évaluation des actions

L'évaluation des conditions de réalisation des actions auxquelles la Caf a apporté son concours, sur un plan qualitatif comme quantitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la Caf et le gestionnaire.

L'évaluation porte notamment sur :

- La conformité des résultats au regard des objectifs mentionnés de la présente convention ;
- L'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général ;
- Les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention ;

- L'atteinte des objectifs fixés sur les missions supplémentaires le cas échéant.

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi réalisé en concertation.
La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements.

Un temps de rencontre annuel sera à planifier pour échanger sur le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir.

7.2 Le contrôle de l'activité financée dans le cadre de cette convention

Le gestionnaire doit pouvoir justifier, auprès de la Caf, de l'emploi des fonds reçus.

La Caf, avec le concours éventuel de la Cnaf et/ou d'autres Caf, procède à des contrôles sur pièces et/ou sur place, pour l'ensemble des exercices couverts par cette convention, afin de vérifier la justification des dépenses effectuées au titre de la présente convention, sans que le gestionnaire ne puisse s'y opposer. Les contrôles peuvent être réalisés par sondage et les résultats extrapolés.

Le gestionnaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles, notamment livres, factures, documents comptables, registres des présences, ressources des familles, agrément, organigramme, état du personnel, contrats de travail, rapports d'activité, et tout document justifiant du soutien financier de la collectivité territoriale ayant la compétence périscolaire (à titre d'exemple : en cas d'attribution monétaire la délibération du conseil municipal ou communautaire etc. La Caf peut être amenée à prendre contact avec des tiers, afin de vérifier l'exactitude des données sur lesquelles est basé le calcul de l'aide octroyée. Il peut en être ainsi par exemple pour les frais de siège.

Le système d'information pourra également faire l'objet de vérifications, afin de s'assurer de la fiabilité des données transmises.

Le contrôle fait l'objet d'une procédure contradictoire. Il peut entraîner une régularisation, la récupération de tout ou partie des sommes versées ou le versement d'un rappel.

Le refus de communication de justificatifs, ou tout autre document entraîne la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées.

Article 8 – La durée et la révision des termes de la convention

La présente convention de financement est conclue du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs définis dans cette convention.

Article 9 – La fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par le gestionnaire aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit de besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir de formalité judiciaire, en cas de :

- Constatation d'usage des fonds versés par la Caf non conforme à leur destination ;
- Modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant tel qu'indiqué à l'article « La durée et la révision des termes de la convention » ci-dessus.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des versements.
La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 10 – Les recours

- Recours amiable

La prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement « Extrascolaire » et le bonus territoire Ctg étant des subventions, Monsieur ou Madame le (la) directeur (rice) de la Caf est compétent pour connaître des recours amiables en cas de différend ou litige né de l'exécution de la présente convention.

- Recours contentieux


Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

Les parties à la présente convention s'engagent à se conformer à l'ensemble des dispositions constitutives de celle-ci


Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Fait à Nantes, le 26 décembre 2023

Thierry Delemotte

✓ Certified by  yousign

Jean Charrier

✓ Certified by  yousign



Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Elaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1

LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la Branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2

LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3

LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4

LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de tous et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5

LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME

La laïcité offre à chacun et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6

LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la Branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7

LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans

le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est interdit et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la conciliation. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteurs de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la Branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la Branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.

